



Conseil régional du Centre – Val de Loire
9, rue Saint Pierre-Lentin
CS 94117
45041 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 70 30 30 – Fax : 02 38 70 31 18
www.regioncentre-valde Loire.fr

Délibération de la Commission Permanente

CPR N° 19.09.31.28

**OBJET : Direction de l'Agriculture et de la Forêt
CAP FILIERES
Révision du CAP VIANDES BLANCHES 3ème génération
Approbation d'un avenant
Modification de délibération**

La Commission Permanente du Conseil régional réunie le **16 octobre 2019** à ORLEANS, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil régional ;

Vu la délibération DAP n° 18.05.09 du 18 octobre 2018 portant délégation par l'Assemblée d'une partie de ses attributions à la Commission Permanente ;

Vu la délibération DAP n° 16.01.02 du 4 février 2016 approuvant le règlement financier ;

Vu le budget régional et, s'il y a lieu, ses décisions modificatives ;

Vu l'avis favorable émis par la commission « Développement Economique, Economie Sociale et Solidaire, Agriculture, Transfert de Technologie » lors de sa réunion du 4 octobre 2019 ;

DECIDE

- d'approuver l'avenant n°1 à la convention de mise en place du CAP VIANDES BLANCHES 3^{ème} génération (**annexe 1**), les fiches révisées (**annexe A**) et le budget prévisionnel révisé (**annexe B**),
- de modifier en conséquence la délibération du 07 avril 2017 CPR n°17.04.31.18,
- d'habiliter le Président du Conseil régional à signer l'ensemble des actes afférents à cette opération dont cet avenant.

Le Président du Conseil régional,



François BONNEAU

SIGNE ET AFFICHE LE : 16 OCTOBRE 2019

N.B. : Le Président susnommé certifie le caractère exécutoire de cette décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans CEDEX 1, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> dans ce même délai.



**AVENANT n°1 AU CONTRAT D'APPUI AU PROJET Viandes
Blanches 3^{ème} Génération**

Entre,

La Région Centre-Val de Loire, sise 9 rue Saint-Pierre Lentin CS 94117 - 45041 ORLEANS CEDEX 1, représentée par le Président du Conseil régional, Monsieur François BONNEAU, dûment habilité par la délibération de la Commission permanente régionale en date du 16 octobre 2019 (CPR n°19.09.31.28), ci-après dénommée « La Région »,

d'une part,

et

ARIPORC, (interprofession), Siret n° 31461145700019 ayant son siège situé 1 avenue de Vendôme, 41013 BLOIS cedex, représenté par son Président, Monsieur Eric VAN REMOORTERE,

Et,

CRIAVI, (interprofession) ayant son siège situé 1 avenue de Vendôme, 41013 BLOIS cedex, représenté par son Président Monsieur Guillaume GONET,

Et,

UGPLC, (syndicat professionnel), Siret n° 38269286000019, ayant son siège situé 1 avenue de Vendôme, 41013 BLOIS cedex, représenté par son Président, Monsieur Jacques PONCEAU,

Et,

UGPPC, (syndicat professionnel), Siret n° 10410018502095, ayant son siège 1 avenue de Vendôme, 41013 BLOIS cedex, représenté par son Président, Monsieur Eric VAN REMOORTERE,

d'autre part,

VU le plan de développement rural (PDR) Centre Val de Loire validé par la Commission Européenne le 07/10/2015,

VU les Lignes directrices 2014/C 204/01 de l'Union Européenne concernant les aides d'Etat dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales 2014-2020

VU le régime notifié SA.50388 (2018/N) aides aux investissements dans les exploitations agricoles liés à la production primaire

VU le régime cadre notifié SA 39677 (2014/N) "Aides aux actions de promotion des produits agricoles"

VU le Règlement exempté (UE) n°702/2014 de la Commission du 25 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides, dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales, compatibles avec le marché intérieur, en application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne

VU le régime d'aides exempté n° SA 41075 (2015/XA), relatif aux aides aux actions de promotion en faveur des produits agricoles pour l'année 2015, adopté sur la base du règlement d'exemption agricole et forestier n° 702/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 1er juillet 2014 ».

VU le régime d'aides exempté n° SA 40833 (2015/XA), relatif aux aides aux services de conseil dans le secteur agricole pour la période 2015-2020, adopté sur la base du règlement d'exemption agricole et forestier n° 702/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 1er juillet 2014 ».

VU le régime cadre exempté de notification n° SA 40957 relatif aux aides à la recherche et au développement dans les secteurs agricole et forestier pour la période 2015-2020

VU le régime d'aides exempté n° SA 40979 (2015/XA), relatif aux aides au transfert de connaissances et aux actions d'information dans le secteur agricole pour la période 2015-2020, adopté sur la base du règlement d'exemption agricole et forestier n° 702/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 1er juillet 2014.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1611-4 et L.4221-1,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,

VU le Budget régional et ses éventuelles décisions modificatives,

VU la délibération DAP n°16.01.02 du 04 février 2016 approuvant le règlement financier de la Région

VU la délibération de l'Assemblée plénière DAP n° 18.05.09 du 18 octobre 2018 portant délégation par l'Assemblée d'une partie de ses attributions à la Commission permanente régionale,

VU la délibération DAP n°16.05.04 du 15 décembre 2016 approuvant le SRDEII – Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Centre Val de Loire,

VU la délibération DAP n°17.02.05 des 29 et 30 juin 2017 approuvant la nouvelle politique agricole,

VU les délibérations des Commissions Permanentes du Conseil régional (CPR n°17.04.31.18) du 07/04/2017, (CPR n°19.07.31.09) du 05/07/2019 adoptant le programme relatif au Cap Viandes Blanches 3^{ème} génération,

Il a été convenu ce qui suit,**Article 1 – Objet de l’avenant**

Les fiches et le budget modifiés sont présentés en annexes A et B.

L’article 4 du contrat initial d’appui au projet, relatif au **budget** est modifié comme suit :

La Région affecte une subvention globale maximum de **3 266 000 €** au titre de la politique agriculture et **7 000 000 € au titre du FEADER)** pour la réalisation du programme Cap Viandes Blanches 3^{ème} génération révisé.

Les fiches actions révisées (annexe A) et le tableau récapitulatif en annexe B présentent par volet les actions révisées et opérations éligibles à une aide régionale.

L’article 5 du contrat initial d’appui au projet relatif aux « **engagements des crédits pour le CAP VIANDES BLANCHES 3^{ème} Génération** » est modifié comme suit

L’engagement des crédits se fait opération par opération après délibération de la Commission permanente régionale ou du comité de programmation FEADER. Pour chaque projet prévu, la décision de financement de la Région pourra intervenir selon les modalités d’application définies en Commission permanente régionale ou du PDR (plan de développement rural).

Versement des crédits

Les modalités de versements seront précisées dans chaque délibération.

Le comptable assignataire pour les crédits de la Région est le payeur régional du Centre – Val de Loire.

L’article 10 du contrat initial d’appui au projet **relatif aux litiges est modifié comme suit :**

10.1 En cas de litige relatif à l’interprétation ou à l’exécution de la présente convention, les parties s’efforceront de rechercher un accord amiable.

10.2 En cas de désaccord persistant, le litige sera porté à l’appréciation du Tribunal administratif d’Orléans.

Article 3 :

Les autres articles du contrat initial d'appui au projet restent inchangés.

**Fait à Orléans, le 16 octobre 2019
en 5 exemplaires originaux**

**Pour le Président du Conseil
régional
Et par délégation
Le Vice-Président**

Le Président d'ARIPORC

Harold HUWART

Eric VAN REMOORTERE

Le Président du CRIAVI

Le Président de l'UGPLC

Guillaume GONET

Jacques PONCEAU

Le Président de l'UGPPC

Eric VAN REMOORTEERE



Filière Viandes Blanches en région Centre-Val de Loire



Programme d'actions 2017 - 2021

CAP Viandes Blanches 3^{ème} génération

Adopté en CPR du 07/04/2017

Révisé en CPR du 16/10/2019

avec le soutien de



STRATEGIE ET PLAN D' ACTIONS DE LA FILIERE

VIANDES BLANCHES en Centre Val de Loire

CAP VIANDE BLANCHE 3^e génération – révision de mi-parcours

Il est important de soulever le développement depuis deux ans de différentes thématiques importantes pour nos filières. **Les risques sanitaires majeurs** font partis du quotidien des éleveurs et entreprises partenaires. La peste porcine africaine aux frontières belges et le H5N1 sont les menaces avec lesquels il faut vivre maintenant. **Le Bien Être Animal** est aujourd'hui érigé comme LE critère incontournable de l'élevage. « Tout le monde s'y met », ce qui rend impossible un engagement objectif franc et transparent des uns et des autres et représente finalement un VRAI RISQUE pour TOUS sous le poids souvent trop exclusif de l'émotion qui caractérise les crises « à la française ». De même face au **réchauffement climatique** et ses conséquences désastreuses pour tous, la tendance est à stigmatiser la consommation de viande comme si c'était le plus grand mal pour la planète ... **Le mouvements gilets jaunes** illustrent eux aussi un mouvement de défiance et de revendications du pouvoir d'achat que les **Etats généraux de l'alimentation** comme le grand débat ne semblent pas avoir convaincu. Enfin a critique violente des pratiques agricoles comme le développement des intrusions en élevage désespèrent le monde paysan, chacun ne sachant plus que faire ou dire, surtout que les changements qu'ils conduisent ne semblent rien changer dans le regard des autres ! Comment alors travailler sereinement à l'amélioration continue de nos pratiques en élevage et dans les entreprises de la filière ?

Les éleveurs de nos associations et leurs entreprises partenaires de la filière veulent être dans l'ouverture au dialogue, être forts de propositions pour progresser dans l'intérêt commun et surtout prêts à développer la pédagogie pour partager la connaissance de la complexité du vivant qui est leur quotidien avec leurs animaux ... C'est ce qui sera insufflé dans les différentes actions du CAP pour les deux années à venir.

Compte-tenu des éléments du diagnostic initial, les membres du comité de filière réunis en début d'année 2019, ont évalué que les enjeux identifiés comme prioritaires pour la filière en 2017 sont aujourd'hui encore TOUS d'actualité.

Les deux enjeux majeurs pour la filière viande blanche régionale dans les années à venir sont :

- Soutenir les investissements en production pour répondre aux besoins d'approvisionnement des entreprises en qualité comme en quantité pour reconquérir des parts de marchés, de la Valeur Ajoutée et du revenu tout au long de la filière,
- Faciliter le changement de génération éleveurs

La filière a retenu 4 axes stratégiques :

- A. Consolider la production en élevage pour répondre aux besoins des entreprises aval en quantité et en qualité
- B. Poursuivre et Développer les Bonnes Pratiques et la démarche de Progrès en élevage comme dans tous les maillons de la filière notamment au regard du bien-être animal
- C. Faciliter les investissements des entreprises amont et aval en favorisant les partenariats et l'esprit collectif filière régionale
- D. Poursuivre la stratégie élevage O Centre en développant les liens entre végétal, animal et produit à travers la Recherche, l'Expérimentation et en développant une identité régionale valorisante.
- E. Communication et mises en œuvre du projet

Plan d'actions de la filière viande blanche

Préambule	Plan régional de développement de la filière viande blanche Centre Val de Loire
AXE A	Consolider la production en élevage pour répondre aux besoins des entreprises aval en quantité et qualité
Action A.1	Mise en œuvre et gestion du Plan régional de développement de la filière Viande Blanche
Action A.2	Portage du Plan de développement de la filière par les organisations de production et leurs partenaires aval -
Action A.3	Soutien des organisations professionnelles régionales et leurs réseaux
Action A.4	Accompagner le changement de génération éleveurs
Action A.5	Aides aux investissements en élevage
Action A.6	Fonds de Garantie et références économiques
AXE B	Poursuivre et Développer les Bonnes Pratiques et la démarche de Progrès en élevage comme dans tous les maillons de la filière notamment au regard du bien-être animal
Action B.1	Programme Régional Bonnes Pratiques de la Filière
Action B.2	Programme Régional Formation de la Filière appuyé par VIVEA
Action B.3	Programme Régional Appui Technique !
AXE C	Faciliter les investissements des entreprises amont et aval en favorisant les partenariats et l'esprit collectif filière régionale
Action C.1	Investissements individuels
Action C.2	Programme de développement et de partenariats
AXE D	Poursuivre la stratégie élevage Ô Centre en développant les liens entre végétal, animal et produit à travers la Recherche, l'Expérimentation et en développant une identité régionale valorisante.
Action D.1	Suivis des projets de recherche en région et au national
Action D.2	Capitaliser les avancées pour consolider l'identité Filière Régionale viande blanche
AXE E	Communication et Animation du CAP
Action E.1	Communication
Action E.2	Animation pour mémoire

Contrat d'Appui aux Projets de la Filière Viande Blanche 2017-2020

Préambule : Le Plan Régional de Développement de la filière viande blanche
Centre Val de Loire

L'objectif de la filière est d'assurer l'adéquation en quantité et qualité entre les besoins des entreprises aval et la capacité des éleveurs à y répondre. Pour sécuriser durablement son approvisionnement global tout en consolidant les exploitations concernées il s'agit d'accompagner près de 300 projets d'élevage :

1. Avec des investissements en élevage permettant :

- la création de 100 000 m² de bâtiments dindes et poulets standard, 20 000 m² de poulets labels, 100 000 poules reproductrices, 100 000 poules pondeuses plein air et bio,
- de développer la production de porcs bio, porcs label rouge et standard,
- et de poursuivre les efforts de rénovation sur le parc de bâtiments existants chez les éleveurs,

2. En accompagnant le changement de génération chez 240 éleveurs de porc et volailles et en accueillant la nouvelle génération d'éleveur.

Pour réaliser ces objectifs, la filière engage son **plan de développement**. Il se décline sur l'ensemble de la région et repose sur les organisations de production mais aussi sur un nouveau partenariat avec l'ensemble des organisations agricoles professionnelles régionales et la mobilisation de leurs réseaux départementaux (chambre d'agriculture, syndicalismes, banques, assureurs, lycées agricoles ...).

La filière veut s'inscrire dans le programme régional installation des jeunes, dans le programme cession/transmission et dans le programme de développement des exploitations.

Pour cela il nous faut :

- **INFORMER** pour MOBILISER et faire CONNAITRE le projet de la FILIERE aux agriculteurs et futurs agriculteurs,
- **ACCOMPAGNER** pour soutenir les porteurs de projet d'élevage
- **SOUTENIR les INVESTISSEMENTS** pour conforter le plan de financement et faciliter l'accès aux prêts bancaires.

Par soucis de cohérence et d'efficacité, **ce plan régional de développement** sera conduit et enrichi par la filière en interaction continue avec le Programme de Développement des Bonnes Pratiques et le Programme Stratégique (recherche développement, innovation ...).

EVALUATION DES BESOINS D'INVESTISSEMENT BATIMENTS D'ELEVAGE FVB 2017-2020															
ELEVAGE	Capacité de production		NEUF				RENOVATION				GLOBAL ELEVAGE				
	Descriptif	Production de viande Tonne/an	INVT MOYEN	nbre	INVT NEUFS	Tonnage	INVT MOYEN	nbre	INVT RENOVATION	Tonnage	Nbre	PRODUCTION TONNAGE SECURISE		INVESTISSEMENT ELEVAGE FVB	
Volailles LR /BIO	400 m2	30	100 000	20	2 000 000	600	15 000	20	300 000	600	40	1 200	44 100	2 300 000	42 400 000
Volailles de Découpe	1300 m2	330	330 000	90	29 700 000	29 700	110 000	40	4 400 000	13 200	130	42 900		34 100 000	
Œufs	9000 PP		500 000	12	6 000 000						12			6 000 000	
Lapins	800 lapines NE	58				116	200 000	2	400 000		2	116			400 000
Porcs BIO	50 truies NE	75	400 000	10	4 000 000	750		0	0		10	750	13 330	4 000 000	23 500 000
Porcs LR	100 truies NE	170	500 000	12	6 000 000	2 040	150 000	20	3 000 000	3 400	32	5 440		9 000 000	
Porcs de Découpe	100 truies NE	170	500 000	12	6 000 000	2 040	150 000	30	4 500 000	5 100	42	7 140		10 500 000	
Autres	Environnement		150 000	20	3 000 000						20				3 000 000
TOTAL		833	2 480 000	176	56 700 000	35 246		112	12 600 000	22 300	288	57 546		69 300 000	

Base de l'Estimation globale totale des investissements en élevage = 69 300 000 euros en 2017

Contrat d'Appui aux Projets de la Filière Viande Blanche 2017-2020

Axe A. « Consolider la production en élevage pour répondre aux besoins en quantité et qualité des entreprises de l'aval »

Action A.1 - Mise en œuvre et gestion du Plan régional de développement de la Filière**Contrat d'Appui aux Projets de la Filière Viande Blanche 2017-2020**

Axe A. « Consolider la production en élevage pour répondre aux besoins en quantité et qualité des entreprises aval » -

Action A.1 - Mise en œuvre et gestion du Plan de développement régional de la Filière

Contexte et problématique	La région a besoin de nouveaux éleveurs et d'investissements en élevage pour conserver sa filière et ce qu'elle représente, c'est-à-dire, valeur ajoutée aux grandes cultures, emplois dans l'élevage et dans les entreprises régionales aval mais aussi produits « de région » pour les consommateurs. Mais la filière est mal connue et souffre d'une mauvaise image.
Objectifs	<p>La filière veut conduire son plan de développement avec le soutien de TOUS les partenaires régionaux et avec la mobilisation des réseaux jusque dans les 6 départements. L'objectif est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partager un PROJET COMMUN (enjeux, stratégie, objectifs et moyens) et à le conduire ENSEMBLE • Mobiliser tous les PARTENAIRES • S'assurer de la COHERENCE globale • Optimiser et Valoriser les MOYENS disponibles (savoir-faire, ressources techniques, moyens humains, soutiens financiers ...) • Faciliter la déclinaison dans les réseaux et surtout au niveau des départements • Susciter l'engagement réciproque des uns et des autres • Réussir ... en suivant des indicateurs pertinents.
Description	<p>Chaque année la filière viande blanche déclinera son Programme (objectifs et moyens) et assurera le bon déroulement de l'ensemble des actions du plan avec les partenaires volontaires qui s'engageront (tel que défini dans les fiches action A.2, A.3, A.4) et cela pour répondre à 3 OBLIGATIONS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - INFORMER : MOBILISER et faire CONNAITRE le projet de la FILIERE. (Action A2 et A3) <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire connaître les opportunités de développement que présente la filière volaille et porc aux potentiels porteurs de projets (réunions d'information, articles et reportages ...). 2. Faire connaître la filière régionale au Point Accueil Installation et Point Accueil Transmission ... 3. Elargir la communication filière pour cibler des candidats à l'installation (issus du milieu agricole ou non) ... - ACCOMPAGNER : SOUTENIR le porteur de projet d'élevage. (Action A2, A3 et A4) 4. Formaliser pour optimiser les différents services et conseils autour des 3 étapes clés Pré-projet/Projet/Réalisation ainsi que les différents intervenants par département et à la région,

	<p>5. Définir, tester puis mettre en place une ORGANISATION autour des éleveurs (OP, Région, Département) afin de suivre les projets à leur côté de A à Z en lien avec les différents réseaux (techniques, professionnels, administratifs, juridiques) et Définir un plan de suivi de chaque projet pour identifier rapidement les points de blocage et les lever,</p> <p>6. Faciliter la communication notamment celle de l'éleveur autour de son projet (partenaires, voisinages, élus et administration) sur les interrogations qui sont : Pourquoi, comment, pour quoi faire, où, avec qui et Quand ?</p> <p>7. Accompagner la réflexion ressources humaines des projets autour du changement de génération et de l'emploi, pour ensuite témoigner de l'intérêt d'une telle approche et s'appuyer sur le réseau conseil de la région (GEHODES ...).</p> <p>- SOUTENIR les INVESTISSEMENTS ELEVAGE : PERENNISER l'élevage. (Action A5, A6)</p> <p>8. Programme d'aide aux investissements (information PCAE, CAPEX ...)</p> <p>9. Suivi des dossiers déposés dans le cadre du Fonds de Garantie et amélioration de la gestion de cet outil</p> <p>10. Rassembler les références économiques élevage, entreprises et filière : organisation, collecte, analyse et diffusion ...</p>
Bénéficiaire	L'UGPPC en charge de l'animation du Pôle Viande Blanche
Indicateurs de résultats	300 projets d'élevage réalisés - Suivi du Nombre de projets déposés, réalisés et en production sur l'année et au global - Evolution de l'activité des entreprises aval parties prenantes
Indicateurs de suivi	Un compte rendu annuel des principaux résultats et conduite du plan de développement en 10 étapes (qualitatifs et quantitatifs) – Journées d'échanges, plaquettes, témoignages, Journées Portes ouvertes ...
Calendrier	2017 - 2020
Pilote	Pôle Viande Blanche (ARIPORC/CRIAVI/UGPLC)
Partenariat	Tous les membres des associations et notamment OP, Entreprises AMONT, AVAL, mais aussi OPAR, CRACVL, SYNDICALISME, BIOCENTRE réseaux départementaux et partenaires VIVEA, INRA, ITAVI, IFIP
Coûts	Coût = 60 jours/an x 375 € x 4 ans soit 90 000 euros
Demande Conseil Régional	50 % - 45 000 euros
Autres financeurs	Autofinancement

Contrat d'Appui aux Projets de la Filière Viande Blanche 2017-2020

Axe A. « Consolidar la producción en elevage pour répondre aux besoins en quantité et qualité des entreprises aval »

Action A.2 « Le portage du Plan de développement de la filière par les organisations de production et leurs partenaires AVAL »

Contexte et problématique	Les entreprises AVAL ont clairement exprimés leur besoins et attentes en termes de production (quantité, qualité, régularité ...). Ces besoins ont été déclinés en lien direct avec les organisations de production. Elles ont en effet un rôle central dans la filière et dans le projet du CAP. Placées entre la demande abattoir – transformation – distribution et les éleveurs, elles organisent, c'est-à-dire qu'elles assurent au quotidien la mise en production et la commercialisation des animaux ainsi que la prospective en lien direct avec les entreprises aval (nombre d'animaux, qualité, prix ...). Leur engagement individuel dans le projet collectif régional est une condition de réussite dès le départ.
Objectifs	Concrètement la filière doit accompagner la création de près de 176 bâtiments neufs dont 76 bâtiments dindes et poulets standards, 50 bâtiments poulets labels, 4 bâtiments en volailles reproductrices, 8 bâtiments en poules pondeuses plein air et bio, développer la production de porcs bio et la production porcs label rouge, poursuivre les efforts de rénovation sur le parc de bâtiments existants chez les éleveurs. L'objectif est aussi d'accompagner le changement de génération chez 240 éleveurs de porcs et volailles et d'accueillir la nouvelle génération d'éleveur.
Description	<p>Tout au long de la durée du CAP, chaque organisation de production s'engage individuellement à construire et conduire le plan de soutien régional tel que défini chaque année auprès de ses éleveurs adhérents et futurs éleveurs, à mobiliser et financer les moyens d'accompagnement qui lui sont propres, notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. engagements et contractualisation, 2. formation spécifique (connaissance filière, en élevage, bien être ...) comme par exemple la formation « Génération Le Gaulois » ou « Sanders Académie », 3. programme d'appui technique et de conseils, 4. suivis économiques, 5. communication, parrainage, 6. soutien subvention, capital social ... <p>Chaque organisation s'engage au partage et au « reporting » de ses actions au niveau régional pour renforcer certains temps forts et faire savoir les avancées du Plan en production comme à l'aval. Dans cet état d'esprit chaque organisation de production s'engage à participer et co-animer les programmes d'actions conduits par l'interprofession.</p>
Bénéficiaire	Eleveurs
Indicateurs de résultats	15 organisations de production intervenant sur la région Moyens mobilisés et 300 projets d'élevage suivis et réalisés
Indicateurs de suivi	Engagement dans le Plan Régional de Développement de la Filière Viande Blanche Reporting du Plan de soutien (prévision, réalisation)
Calendrier	2017-2020
Pilote	Pôle Viande Blanche (ARIPORC/CRIAVI/UGPLC)
Partenaires	Toute la filière et les OPAR

Coûts	Coût = 4 000 000 euros pour les organisations de production et groupements de producteurs à travers l'accompagnement des projets soit l'équivalent de 14 techniciens temps pleins
Demande Conseil Régional	Pas de demande
Autres financeurs	Autofinancement assuré par les 15 organisations de production et groupements de producteurs

Contrat d'Appui aux Projets de la Filière Viande Blanche 2017-2020

Axe A « Consolidar la production en élevage pour répondre aux besoins en quantité et qualité des entreprises aval »

Action A.3 « Soutien des organisations professionnelles agricoles et leur réseau »

Contexte et problématique	La filière a besoin de faire connaître son projet sur l'ensemble de la région. Or elle est mal connue des organisations agricoles acteurs des programmes transversaux visant le développement, l'installation et la transmission des exploitations.
Objectifs de l'action	L'objectif est de faire connaître le Plan de développement de la filière aux agriculteurs et futurs agriculteurs de la région et ainsi rencontrer des candidats potentiels à l'élevage. Grâce au soutien des organisations professionnelles agricoles régionales et leurs réseaux départementaux, des rencontres au local seront organisées conjointement avec les organisations de production concernées. Il s'agira d'illustrer les opportunités que présente la filière viande blanche pour s'installer, se développer ou se diversifier auprès de public agriculteurs mais aussi de jeunes en formation ou en réflexion installation.
Description de l'action	Il est proposé à chaque organisation agricole régionale de s'engager dans la stratégie du CAP et dans la mise en place du plan d'actions (participation et financement). Chaque organisation (selon son propre engagement dans les outils transversaux visant l'installation, la transmission, le développement et la formation) pourra s'inscrire chaque année dans le programme régional inter-OPA de soutien à la filière décliné par département (journées d'information, mobilisation, diffusion, formation ...). Ce programme annuel tiendra compte des besoins des trois espèces (nombre de journée, lieux, thèmes ...), des cibles (agriculteurs, jeunes ...) et des événements régionaux et départementaux déjà organisés ...
Bénéficiaires	OPAR (Chambres d'agriculture, Syndicalismes ...) avec si besoin une convention de chef de file.
Indicateurs de Résultat	Participation des organisations professionnelles et de leur réseau - Bilan des Programmes Annuels – Prévision et Réalisation de 48 rencontres départementales
Indicateurs de suivis	Chaque année : Nombre de journée d'information - nombre de contacts agriculteurs sensibilisés au projet de la filière – nombre de candidats intéressés par l'élevage et la filière et qui souhaitent en savoir plus
Calendrier	2017-2020
Pilote	Pole Viande Blanche (ARIPORC/CRIAVI/UGPLC)
Partenariat	Avec toutes organisations de production
Coût	Coût total = 19 800 € sur 4 ans pour 18 rencontres départementales (2 jours de préparation x 18 réunions)

Demande Conseil Régional	50 % = 9 900 € pour la participation des différents réseaux volontaires
-----------------------------	--

Contrat d'Appui aux Projets de la Filière Viande Blanche 2017-2020

Axe A. « *Consolider la production en élevage pour répondre aux besoins en quantité et qualité des entreprises aval* »

Action A.4 « **Accompagner le changement de génération** »

Contexte et Problématique	Le changement de génération est devant nous. On considère que 1 éleveur sur 2 prendra sa retraite dans les 5 à 10 ans à venir. Comment se préparer à céder son exploitation ? Quelle place pour l'élevage ? Aujourd'hui plus de 240 éleveurs sont concernés par ces questions dont les réponses vont impacter directement la pérennité de la filière. De même, l'élevage pose des contraintes fortes (temps de présence, réactivité et proximité avec le lieu de vie) qui marque la vie privée et impose de plus en plus de savoir travailler avec des associés et ou des salariés. Cette dimension humaine est difficile à aborder bien qu'au cœur des projets d'élevage et de leur réussite.
Objectif de l'action	L'objectif d'ici 4 ans est d'identifier le potentiel de cessation/reprise des élevages sur la région et d'inscrire nos projets installation/reprise/cession et leurs particularités dans les programmes transversaux d'accompagnement engagés sur la région. Un travail de concertation et d'accompagnement des différents réseaux va permettre de : 1 - Aider les éleveurs à préparer la transmission de leur exploitation. 2 - Faciliter la reprise des exploitations et accompagner les repreneurs 3 - Accompagner sous l'angle ressources humaines les éleveurs et futurs éleveurs dans la préparation de leur projet d'élevage, d'extension, d'installation, de reprise et ou cession d'exploitation.
Description de l'action	Le comité de filière assurera le suivi du programme qui prévoit : 1- Le déploiement du partenariat des 3 réseaux, filière, installation et transmission (rencontres et échanges pour proposer et adapter des conseils croisés auprès des éleveurs concernés) 2- Le suivi d'un GROUPE TEST d'éleveurs futurs installés/cédants dans des structures sociétaires qui souhaitent formaliser leur projet pour mesurer les principaux impacts et moyens d'investigation à engager pour bien réussir son installation et sa transmission (besoins d'accompagnement en relation humaine) – soit 6 élevages sur la région avec le groupe GEHODES. 3- La caractérisation des spécificités identifiées pour décliner les savoirs faire et compétences à mobiliser autour des éleveurs. 4- Un suivi croisé des éleveurs qui souhaitent transmettre leur exploitation : <ul style="list-style-type: none"> • Dresser une liste régionale d'éleveurs à accompagner avec les conseillers élevages des organisations de production en concertation avec le réseau installation/transmission. • 1ère visite (non facturable) du binôme de conseillers : 1 conseiller élevage OP et 1 conseiller transmission (1/2 journée x 2) : constats, état des besoins, recueil d'informations, travail sur la stratégie d'entreprise et sensibilisation, préfiguration d'un plan d'actions... • Compte-rendu et échanges en binôme sur le plan d'actions (1/2 journée x 2)

	<ul style="list-style-type: none"> • 2ème visite (1/2 journée) du conseiller transmission : échange avec l'éleveur sur les propositions d'actions, travail sur les suites à donner • Suivi de mise en œuvre des démarches et suivi des réalisations, mise à jour du plan d'actions (au cours des 18 mois) (1/2 journée) par le conseiller transmission, • 3ème visite ou contact (2 à 3 ans après) (1/2 journée) du conseiller transmission : bilan, vérification de la mise en place du plan d'actions... point sur avancement des démarches. <p>Soit 3,5 jours dont 2,5 jours conseillers transmission et 1 jour technicien</p> <p>5- Enregistrer les témoignages et assurer le retour d'expériences pour diffuser auprès des éleveurs.</p>
Bénéficiaires	OP, groupements et Chambres d'agriculture
Indicateurs de résultat	Le partenariat OP – Technicien transmission - 90 éleveurs suivis
Indicateurs de suivi	Chaque année : Nombre d'éleveurs suivis - Evolution du nombre de transmission et installation d'exploitation viande blanche
Calendrier	2017 - 2020
Pilote	Pole Viande Blanche (ARIPORC/CRIAVI/UGPLC)
Partenaires	La filière viande Blanche et toutes les entreprises concernées
Coûts	<p>Cout TOTAL = 113 200 € sur 4 ans</p> <p>Suivi Groupe TEST avec GEHODES = 16 500 € pour le réseau témoin GEHODES (Coût moyen estimé par élevage = 2 750 euros (5 jours X 550 € maximum) pour 6 élevages) ;</p> <p>Suivi de 44 éleveurs pour un accompagnement transmission/installation = 84 700 € (Coût moyen 3,5 jours techniciens x 550 € maximum)</p> <p>Diffusion = 12 000 € outils (documents, vidéos ...)</p>
Demande Conseil régional	<p>50 % = 56 600 €</p> <p>(Sachant que pour le groupe TEST, le suivi GEHODES est déjà financé par la région à 50 % et qu'il s'agit d'une prise en charge spécifique en contrepartie d'un témoignage et d'un retour d'expérience des éleveurs et du réseau GEHODES)</p>

Contrat d'Appui aux Projets de la Filière Viande Blanche 2017-2020

Axe A. « *Consolider la production en élevage pour répondre aux besoins en quantité et qualité des entreprises aval* »

Action A.5 « Aides aux investissements en élevage »

Contexte et problématique	La réussite des élevages conditionne l'avenir de la filière régionale (poursuite des activités actuelles, adaptations, renouvellement des générations ...). Pour réussir les éleveurs ont besoin d'adapter leurs bâtiments et équipements d'élevage, neufs ou existants. Ces investissements sont incontournables pour garantir au quotidien Bien-Etre Animal, Sécurité sanitaire, Environnement et Coût de production.
Objectifs	Il s'agit d'accompagner financièrement les projets d'élevage qui ont pour objectif de permettre une diversification des activités dans les exploitations et ou de rendre possible l'installation ou l'emploi d'un salarié, et ou de consolider l'exploitation existante. En termes d'élevage, il s'agit de favoriser la création de bâtiments neufs durables, de favoriser les rénovations permettant d'intégrer les exigences de l'élevage d'aujourd'hui, notamment de bien-être animal et d'améliorer les conditions de travail.
Description action	Il s'agit de soutenir pour les 3 espèces porcs, lapins et volailles les investissements : <ol style="list-style-type: none"> 1. en bâtiments neufs (terrassement, maçonnerie et coque), 2. ainsi que les équipements en bâtiments neufs ou rénovation visant à optimiser les 4 grands domaines qui impactent les qualités d'élevage : protections sanitaires d'élevage, maîtrise de l'ambiance des bâtiments, l'alimentation et enfin le confort des animaux (voir détails des équipements au tableau joint)
Indicateurs de résultats	300 projets sur 4 ans
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Type d'investissements soutenus - Nombre d'exploitations bénéficiaires - Montant des investissements réalisés - Montant des aides attribuées
Bénéficiaires	<p>Eleveur de la région Centre Val de Loire adhérent d'une Organisation de Production ayant signé la charte régionale du CAP 3G.</p> <p><u>Pour les projets dont les dépenses éligibles sont comprises entre 4 000 € HT et 10 000 € HT</u> : la procédure CAPEX hors FEADER s'applique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de base d'aide publique : 20% - Bonification : + 15% pour les bénéficiaires prioritaires (exploitations engagées en agriculture biologique ou dans un signe officiel de qualité)

	<p><u>Pour les Projets dont les dépenses éligibles sont comprises entre 10 000 € HT et 130 000 € HT :</u></p> <p>1) <u>Pour les projets éligibles et sélectionnés au TO.41 « Investissements productifs dans les exploitations agricoles » du PDR.</u></p> <p>Le taux d'aide publique et les bonifications possibles sont celles du PDR, ces taux s'appliquent en fonction des investissements éligibles inscrits dans chacun des CAP.</p> <p>Pour les investissements productifs (hors mise aux normes, hors CUMA)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de base d'aide publique (à parité Région / FEADER) : 20% • Bonifications (cumul max de 40% / 50% pour un jeune agriculteur ou une exploitation engagée en Agriculture Biologique) : <p>+ 10 % pour les éleveurs de la filière viande blanche</p> <p>+ 10% pour les bénéficiaires prioritaires (jeunes agriculteur)</p> <ul style="list-style-type: none"> • + 10% pour les exploitations sous signes de qualité (agriculture biologique ou dans un signe officiel de qualité). • + 10% pour les projets agroécologiques : opérations d'économie d'énergie ou de réduction des intrants. • + 10% sur les territoires prioritaires (le siège d'exploitation ou au moins une parcelle de l'exploitation située dans un territoire prioritaire) au regard des enjeux de réduction d'intrants (territoire sous contrat Agences de l'eau). • Majoration du taux de base bonifié (cumul max 75% d'aide publique) : <p>+ 15 % pour les projets collectifs portés par un GIEE.</p> <p>+ 10% pour les opérations bénéficiant d'un soutien dans le cadre d'un Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI).</p> <p>2) Pour les projets non éligibles et non sélectionnés au TO.41 « Investissements productifs dans les exploitations agricoles » du PDR, la procédure CAPEX s'applique :</p> <p>Le taux d'aide publique et les bonifications possibles sont celles du PDR, ces taux s'appliquent en fonction des investissements éligibles inscrits dans le CAP.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonifications : cumul max de 40%
Calendrier	2017-2020
Pilotes	Pôle Viande Blanche (ARIPORC/CRIAVI/UGPLC)
Partenaires	OP, OPAR ...
Coût	70 Millions d'euros
Demande Conseil Régional	3 millions d'euros

Demande Etat	4 000 000 euros – PCAE - Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles
Autres financeurs	Agences de l'eau dans le cadre du dispositif PCAE et de la Mise aux Normes et Ecophyto2.
Mise en œuvre	Les dossiers CAPEX doivent être visés par une OP et transmis au Pôle Viande Blanche (ARIPORC/CRIAVI/UGPLC). Les dossiers PCAE sont à déposer dans les DDT.
Observations	<p>- L'accompagnement des éleveurs s'inscrit dans la démarche de progrès continue à travers l'analyse des performances multicritères. Un bilan prenant en compte les principaux critères durabilité à travers le scoring des projets sera réalisé pour suivre la pertinence globale des projets déposés.</p> <p>- Les filières volailles s'engagent auprès des éleveurs dans ses contrats sur des débouchés et des rémunérations garanties (en fonction des résultats d'élevage) ainsi que sur la durée des prêts engagés par les éleveurs (12 ans). De même, elles soutiennent les investissements à hauteur de 2,4 M€ (20€/m2).</p>

LISTE DES INVESTISSEMENTS ELEVAGE ELIGIBLES

ESPECES	NATURE des équipements neufs ou rénovation	DESCRIPTIFS
VOLAILLES PORCS LAPINS	Bâtiments	Terrassement, maçonnerie, coque
	Protections Sanitaires	Sas, quai d'embarquement, quarantaine, local d'équarrissage, aires dédiées et aires bétonnées, lavage et désinfection, identification et traçabilité, ramassage et conditionnement des œufs
	Ambiance	Isolation, Ventilation, Chauffage et Eclairage
	Alimentation	Fabrique d'aliment à la ferme, Stockage et Distribution d'aliment et d'eau
	Confort des animaux	Surface supplémentaire pour diminuer la densité, alarmes, sols, pailleuses, brumisation, parcs extérieurs

Contrat d'Appui aux Projets de la Filière Viande Blanche 2017-2020

Axe A. « Consolider la production en élevage pour répondre aux besoins en quantité et qualité des entreprises aval »

Action A.6 « Fonds de Garantie de la Filière Viande Blanche et Références Economiques »

Contexte et Problématique	L'investissement en élevage est de plus en plus important quel que soit le projet (installation ou rénovation) et quel que soit la production (porc, volaille, chair ou reproducteurs, en qualité standard ou sous signe officiel de qualité). Résultat, les partenaires bancaires sont de plus en plus exigeants en termes de garantie et de caution. Pour éviter l'engagement financier (notamment de la famille), la filière s'est dotée avec l'aide de la Région d'un fond de garantie spécifique géré par la SIAGI.
Objectifs	Il s'agit de faciliter la possibilité d'accéder à l'emprunt pour le projet d'élevage en limitant les demandes de garantie du banquier (caution personnelle et familiale, hypothèque ...). De même, la filière a besoin de références économiques par espèces et par système d'exploitation pour l'évaluation des projets d'investissement mais aussi pour les différents partenaires et futurs porteurs de projets.
Description	<p><u>Le Fonds de GARANTIE :</u></p> <p>Il s'agit d'apporter une garantie de 75 % auprès de la banque pour un prêt plafonné à 300 K€.</p> <p>Les projets financés répondent à un des objectifs suivants : la création ou le développement d'élevage en porc ou volaille, la transmission reprise d'une exploitation avec un élevage viande blanche (à pérenniser), la mise aux normes</p> <p>Les investissements financés porteront sur les objets suivants : <u>pour la création ou le développement d'un élevage en porc ou volaille</u></p> <p>- Constructions, travaux, Cheptel, Matériel d'exploitation ou roulant Pour la transmission reprise d'une exploitation avec un élevage viandes blanches à pérenniser : Foncier bâti pour la reprise, Matériel d'exploitation ou roulant, Cheptel, Parts sociales</p> <p><u>Pour les références économiques régionales *:</u></p> <p><u>Il s'agit de doter la filière de références économiques nécessaires à l'évaluation des projets d'élevage, aux systèmes d'exploitation et aux entreprises du secteur. La filière mobilisera toutes les organisations de production (800 suivis d'élevage réalisés par an) et tous les partenaires disposant de données pour rassembler les données technico-économiques disponibles pour construire ensemble une base de données commune. A terme, les résultats obtenus pourraient servir à alimenter les bases d'un</u></p>

	<p>« observatoire régional économique de la filière viande blanche », outil d'évaluation et prospectif.</p> <p>*Références technico-économiques : extractions des données par les Organisations de production et groupements, compilation des données, recherche de cohérence et vérifications des modalités de calculs et anomalies, animation de groupes de travail avec les partenaires et suivi des exploitations.</p>
Bénéficiaires du Fond de garantie	<p>Sont éligibles les exploitants agricoles à titre principal, éleveurs de porcs, volailles de chair et pondeuses, en OP, quelles que soit leur forme juridique, dont le siège social se situe en région Centre et immatriculés à la Mutualité Sociale Agricole, les porteurs de projets, futurs installés en agriculture, souhaitant créer ou reprendre un atelier porcin ou avicole</p> <p>Sont exclues les entreprises en difficulté.</p> <p>Les bénéficiaires doivent respecter les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entreprises implantées sur le territoire de la région Centre dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 2 millions d'€ - Avoir un code NAF agricole - Avoir une cotation Banque de France différente des cotes 5-6-7-8-9 - Avoir une cotation personnelle du dirigeant différente de 040, 050 et 060 (pour les entreprises créées depuis moins d'un an)
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - 100 projets sur 4 ans - Références communes régionales viandes blanches
Calendrier	2017-2020
Pilotes	Pôle Viande Blanche (ARIPORC/CRIAVI/UGPLC)
Partenaires	Organisations de production, centre de gestion, chambre d'agriculture ...
Indicateurs de suivi	<p><u>Fonds de Garantie</u> : Type d'investissements soutenus, Nombre d'exploitations bénéficiaires, Montant des investissements soutenus et réalisés, Coûts à la charge des éleveurs</p> <p><u>Références économiques</u> : Références annuelles technico-économiques et financières des élevages et systèmes d'exploitation (OP, OPAR, CER ...).</p>
Coûts	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement total : 1,5 millions d'euros et - Références et Suivis : 121 000 euros (investissements méthode et résultats), soit 220 jours
Demande Conseil Régional	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien du fonds actuel (250 K€) et 2^{ème} tranche (250 K€) si besoin - Références : une subvention à 50 % plafonnée à 60 5000 € pour l'ensemble du projet de la mise en place de la base de données à la production de références élevages, références nouveaux investisseurs

	<p>et suivi des éleveurs récents investisseurs pour partage avec l'ensemble des OP participantes au FDG et partenaires SIAGI et Banque</p>
Mise en Œuvre	<p><u>Fond de Garantie</u> = Siagi, Conseil Régional, AXERREAL, ARIPORC et CRIAVI – BANQUES - Les dossiers pour le fond de garantie sont transmis et instruits par la SIAGI à la demande du banquier de l'éleveur. Les dossiers sont étudiés par les 3 partenaires du Fonds pour un accord à l'unanimité.</p> <p><u>Références économiques</u> : Le chef de file est le Pôle Viande Blanche qui présente à la Région le programme de travail et le budget annuel.</p>

Contrat d'Appui aux Projets de la Filière Viande Blanche 2017-2020

Axe B. « Poursuivre et développer les Bonnes Pratiques et la démarche de progrès en élevage comme dans tous les maillons de la filière notamment au regard du bien-être animal »

Action « Développer les Bonnes Pratiques de la filière viande blanche »

Contexte et problématique	La réussite en élevage conditionne l'avenir de la filière régionale (poursuite des activités actuelles, adaptations, renouvellement des générations ...). Cette réussite est conditionnée par les qualités d'éleveurs et les moyens qu'ils ont d'adapter leurs bâtiments et équipements d'élevage. Ce sont les conditions pour garantir au quotidien Bien Etre Animal, Sécurité sanitaire, Environnement, Coût de production.
Objectifs	Il s'agit pour notre filière de poursuivre la veille des meilleures techniques et pratiques au regard de l'ensemble des dimensions sur lesquels impactent l'élevage et de proposer les outils diagnostics et conseils adaptés pour faciliter la prise de conscience et les changements chez tous les éleveurs.
Description	<p>Le programme TECHNIQUE se décline selon 3 volets :</p> <p><u>Action B.1</u> : Programme Régional de Développement des Bonnes Pratiques assuré par le service régional de la filière ARIPORC-UGPPC. Il s'agit d'assurer une veille technique et réglementaire, la participation de la filière régionale aux réseaux d'experts nationaux et régionaux, le suivi des programmes collectifs filières (qualité, sanitaire et environnement) déclinés selon les espèces et de conduire les études spécifiques si besoin.</p> <p>Par exemple, la filière volaille s'attachera en 2017 à engager un programme « ramassage des volailles » en partenariat avec la DIRECCT 41. L'objectif est de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés et de décliner les moyens nécessaires pour améliorer la situation au regard de différents aspects notamment les conditions de travail du personnel.</p> <p><u>Action B.2</u> : Programme Régional Formation appuyé par VIVEA, initié en 2017 avec pour objectif de proposer un programme de formations adaptées pour voir progresser le taux de participation des éleveurs aux formations organisées en région.</p> <p><u>Action B.3</u> : Programme Régional d'Appui Technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi technique et Technico-économique assuré par chaque organisation soit 14 techniciens dans les groupements et organisations de production (suivi des coûts de production et indicateurs techniques d'élevage (IC, croissance, qualité, mortalité ...) avec des outils bilan et diagnostic (exemple voliscope, chickpoint ...) de plus en plus près du terrain et interactifs sur Smartphone. - Assistance Technique Collective et Régionale assurée par les groupements, ARIPORC et l'UGPPC qui vise la double performance économique et environnementale des exploitations porcs et volailles.

Bénéficiaires	Les éleveurs
Indicateurs de résultats	Conseils, références techniques et diffusion auprès de 800 éleveurs, taux de participation aux formations
Indicateurs de suivi	Nbre d'éleveurs et compte rendu des programmes (références, diffusion ...)
Calendrier	2017-2020
Pilote	Pôle Viande Blanche (ARIPORC/CRIAVI/UGPLC)
Mises en œuvre	Organisations de production, ARIPORC, CRIAVI, UGPLC, VIVEA, Organismes Formation
Partenaires	Instituts techniques, Chambres ...
Coûts	Coût total : 4,6 M€
Demande au Conseil Régional	Pas de demande
Demande ETAT	B.3 : ASSISTANCE TECHNIQUE COLLECTIVE et REGIONALE Crédits FAM – CASDAR avec AAP annuel géré par la DRAAF Centre Val de Loire - demande 2017 : 58 888 €
Autres financeurs	B.1 - BONNES PRATIQUES : Budget professionnel (Nationaux par convention ou régionaux avec cotisations interprofessionnelles régionales) B.2 - FORMATION : animation et étude si besoin (100% VIVEA), Autofinancement Filière avec la participation des professionnels au groupe régional B.3 - SUIVI technique et technico-économique : autofinancement

Contrat d'Appui aux Projets de la Filière Viande Blanche 2017-2020

*Axe C « Faciliter les investissements des entreprises
en favorisant les partenariats et l'esprit collectif filière régionale »*

Contexte et problématique	La compétitivité de la filière nécessite des efforts à chaque maillon et pour chaque entreprise jusqu'aux consommateurs. Les améliorations de la qualité par exemple, doivent être « préservées » à chaque stade ce qui impose des investissements et du savoir-faire pour chacun et pour tous.
Objectif	Individuellement, les entreprises régionales, abattoirs, entreprises de découpe et de transformation des produits viandes sont mobilisées sur le projet régional. Le développement de la production va sécuriser leur approvisionnement et faciliter leurs investissements car ils vont impacter favorablement et directement la chaîne de valeur ajoutée de la filière. Collectivement, l'objectif est de fédérer progressivement les entreprises régionales autour d'un enjeu commun et partagé : développer les parts de marché au niveau local et régional en jouant la carte des complémentarités et la carte du collectif en région plutôt que celle de la concurrence seule.
Description	Action C.1 : Investissements individuels 60 millions d'euros d'investissement sont prévus pour les 4 années à venir. Action C.2 : Partenariats FILIERE et Restauration Collective L'approche collective autour du développement de la distribution régionale des produits de la filière régionale est à conduire sur les 4 années à venir. Il s'agit d'organiser progressivement des rencontres entreprises, initier une participation commune aux salons régionaux pour mettre en avant la diversité des produits « Viande Blanche » et murir une organisation commune capable d'approvisionner la restauration collective régionale facilement en viande blanche. Dans un premier temps, il s'agit de s'inscrire dans le projet conduit avec les lycées par la Région Centre Val de Loire. Ensuite, cette approche pourra se décliner dans les réseaux de distribution de la région (GMS, RHD, Restauration Collective) et s'ouvrir à d'autres filières de la région.
Bénéficiaire	Le Pôle Viande Blanche avec une convention de chef de file à établir sur la base du programme détaillé présenté à la Région (Sensibilisation, Animation, mises en relation acheteurs/entreprises, création d'outils d'information, QUIZ, Catalogue, participation aux salons régionaux via le programme « C du Centre »)
Indicateurs de résultats	Suivi des investissements réalisés chaque année par les entreprises de la filière

	Elaboration d'un projet collectif viande blanche visant à développer les parts de marchés régionales (restauration collective publique et commerciale ...)
Indicateurs de suivi	Rencontres et participations à des événements de mises en avant des entreprises et des produits de la filière régionale – Projet collectif
Calendrier	2017 - 2020
Pilote	Pôle Viande Blanche (ARIPORC/CRIAVI/UGPLC)
Partenaires	Les entreprises AVAL, les Organisations de production et Groupements de producteurs ...
Coûts	240 000 € (coût d'un programme régional produit viande blanche sur 4 ans)
Demande Conseil régional	Action C.2 : 60 000 €
Etat	- Soutien à l'embauche d'un « animateur produit » de la filière 60 000 €
Observation	Soutien aux investissements des entreprises selon les modalités de la Région hors budget agriculture et CAP

Contrat d'Appui aux Projets de la Filière Viande Blanche 2017-2020

Axe D. « Poursuivre la stratégie Elevage Ô Centre en développant les liens entre végétal, animal et produit à travers la recherche, l'Expérimentation et en développant une identité régionale valorisante »

Objectifs	Il s'agit de suivre les projets de recherche développement engagés ou en préparation au titre de la filière et de valoriser les résultats en les intégrant dans la stratégie globale de filière comme autant d'illustrations d'une démarche de progrès (lien au sol, économie d'énergie, autonomie protéines ...).
Description	<p>Action D.1 : Suivis de projets de recherche en région et au national</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'étude Elevage O Centre avec les 3 instituts (protéines végétales, IFIP et ITAVI) - (2016-2017) - Finalisation des résultats du Projet NAVIRRE Grandeur Nature (2015-2017) - Lancement et suivi du GIEE Porc CIRHYO sur la valorisation et le développement du lien au sol, la valorisation des protéines et de l'énergie (2017-2019) - Participation en tant que région témoin au pré-projet national CONTACT pour CONnecTer AgriCulture et Territoire autour du concept économie circulaire, - Participation au projet régional GSB pour Gastronomie, Santé et Bien Etre porté par l'Université de Tours, d'Orléans, du CNRS et de l'INRA autour de la volaille de qualité, - Suivi du projet national ACCEPT qui analyse les controverses autour de l'élevage en France (2015-2017) <p>Action D.2 : Développer l'identité Filière Régionale viande blanche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consolider les résultats y compris les progrès en termes de bonnes pratiques au sein de la filière pour les faire connaître, les partager et en faire des éléments de différenciations stratégiques.
Indicateurs de résultats	Des indicateurs de performances globales et de durabilité pour la filière Des pistes pour un projet PEI
Indicateurs de suivi	Etat des lieux annuels des avancées des différents programmes en cours
Pilote	Pôle Viande Blanche (ARIPORC/CRIAVI/UGPLC)
Mises en œuvre	INRA, ITAVI, IFIP, Terres Inovia, Université de Tours ...
Calendrier	2017 -2020
Partenaires	La filière viande blanche
Coûts	D.1 : 200 000 € (participation des entreprises de la filière) D.2 : Programme à définir et chiffrer en 2017
Demande Conseil régional	Pas de demande
Autres financeurs	CASDAR, Profession ...

Contrat d'Appui aux Projets de la Filière Viande Blanche 2017-2020

Axe E : « Communication et Animation du CAP »

Action E : Diffuser et partager l'information FILIERE

Contexte et Problématique	Il existe de nombreux programmes, projets, actions menées dans la Région Centre Val de Loire, mais ils ne sont pas toujours connus de tous. Pour entretenir une dynamique de filière, il est important d'assurer une bonne communication auprès des éleveurs, des techniciens ou du grand public. Pour se faire, il est nécessaire de centraliser l'information et la diffuser.
Objectifs	Améliorer la diffusion et le partage de l'information (technique, économique ...) auprès des éleveurs et des différents acteurs régionaux de la filière.
Description	<p>Trois actions PRIORITAIRES ont été définies :</p> <p>Action E.1 : Communication sur les actions du CAP filière et les contacts clés via des événements comme par exemple la signature du CAP et la mise à jour en continue des informations via le site dédié de la filière www.elevagecentre.com</p> <p>Action E.2 : Bulletin de la Filière Viande Blanche - nouveau format web - Rédaction et diffusion de 2 Bulletins web par an pour informer les éleveurs et leur faire partager l'actualité de la filière et du projet régional.</p> <p>Action E.3 : Rendez-vous de la Filière Régionale Créer un rendez-vous régional de la filière autour de sujets transversaux importants comme l'installation-transmission, la gestion des risques en élevage, la relation à l'animal et les mots pour le dire avec des témoignages d'éleveurs et d'entreprises ...</p> <p>Action E.4 : Mise en place de journées d'échanges et d'informations techniques régionales Des journées techniques seront organisées soit sur des thèmes spécifiques soit à l'occasion d'inauguration de bâtiments neufs ou de travaux de rénovation.</p>
Bénéficiaires	<p><u>E1-E2-E3</u> : Pôle Viande Blanche (ARIPORC/CRIAVI/UGPLC)</p> <p><u>E4</u> : OPAR et OP</p>
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Signature du CAP 3G - 2 bulletins par an. - Organisations de 3 journées régionales. - Edition d'un document de présentation du CAP - Organisation de 12 journées techniques régionales
Indicateurs de suivi	Document de présentation du CAP, 8 bulletins, 3 rencontres régionales
Calendrier	2017 - 2020
Pilotes	Pôle Viande Blanche (ARIPORC, CRIAVI, UGPLC)
Partenaires	Toute la filière
Coût	Total= 64 000 €

	<p>E.1 = 1 journée signature = 4 000 €</p> <p>E.2 = centralisation, synthèse de l'information et mise en forme (bulletin et site internet) : 40 jours x 375 € = 15 000 €</p> <p>E.3 = 3 journées régionales x 3000 €/journée = 9 000 €</p> <p>E.4 = 8 journées portes ouvertes éleveurs organisées par les OP et OPAR et 4 journées régionales OPAR x 3 000 €/journée soit 36 000 €</p>
<p>Demande Conseil Régional</p>	<p>Total = 34 000 euros</p> <p>E.1 - Journée signature = 4 000 € (100 %)</p> <p>E.2 – Bulletin et site = 7 500 € (50%)</p> <p>E.3 – 3 Journées Régionales = 4 500 € (50%)</p> <p>E.4 – 12 journées techniques = 18 000 € (50 %)</p>
<p>Autres financeurs</p>	<p>Autofinancement des bénéficiaires</p>

Contrat d'Appui aux Projets de la Filière Viande Blanche 2017-2020

Axe E. « Communication et animation du CAP »

Action E.2 Animation du CAP

Contexte et Problématique	La filière a construit un projet collectif régional qui tient compte d'objectifs communs mais aussi de la diversité des espèces, des métiers, des entreprises, des produits, des services, des démarches qualité, des marques ...
Objectifs	Il est important de garder une « discipline collective » pour conduire le projet et suivre chaque étape réalisée, rendre compte au groupe et organiser la suivante. Améliorer la diffusion et le partage de l'information (technique, économique ...) auprès des éleveurs et des différents acteurs régionaux de la filière.
Description	<p>1 – Animation du Comité de Filière et des groupes de travail</p> <p>2 – Animation et Suivi du plan d'actions et des différents projets avec l'ensemble des partenaires et financeurs – Reporting annuel – Assistance - Analyses et propositions d'amélioration – Prévisionnel (qualitatif et quantitatif) et gestion des budgets</p> <p>3 – Participation aux travaux de la Région (autour des thèmes PCAE, CAP, C du Centre, restauration collective ...)</p>
Bénéficiaire	L'UGPPC désigné pour l'animation du Pôle Viande Blanche (ARIPORC/CRIAVI/UGPLC)
Indicateurs de résultat	Synthèse annuelle des résultats qualitatifs et quantitatifs du programme de la filière et des actions du CAP
Indicateurs de suivi	Eléments de suivis des différents programmes d'actions
Calendrier	2017 - 2020
Pilotes	Pôle Viande Blanche (ARIPORC, CRIAVI, UGPLC)
Partenaires	OP, Groupements, entreprises et OPAR
Coût	<p>A 128 000 € soit 85 jours/an</p> <p>B (et 340 jours actions du CAP) sur 4 ans x 375 € - pour mémoire</p>
Demande Conseil Régional	Hors CAP 3G
Autres financeurs	Autofinancement filière
Objectifs	Il est important de garder une « discipline collective » pour conduire le projet et suivre chaque étape réalisée, rendre compte au groupe et organiser la suivante. Améliorer la diffusion et le partage de l'information (technique, économique ...) auprès des éleveurs et des différents acteurs régionaux de la filière.

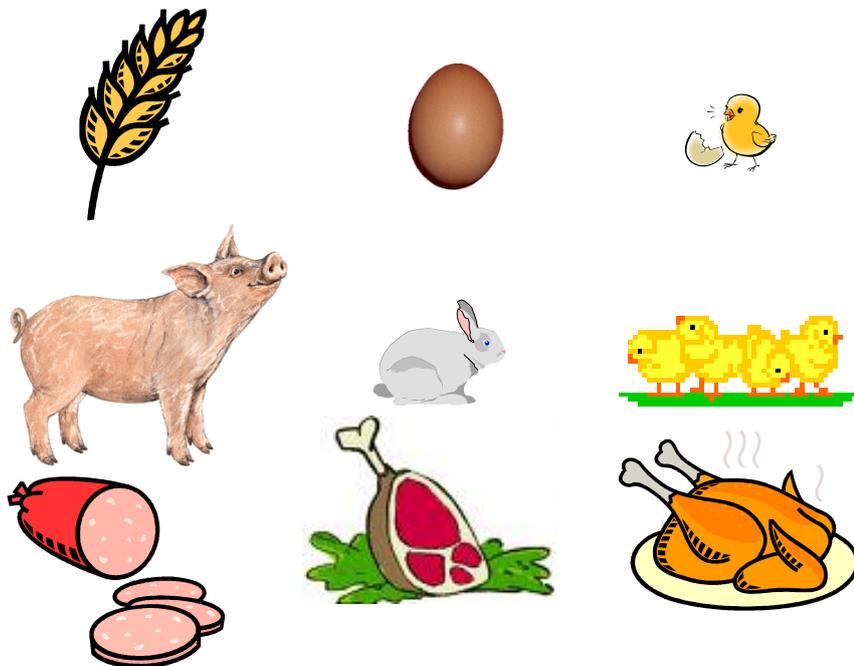
CAP Filière Viandes Blanches 3G
Budget Prévisionnel révisé 2017-2021

2017-2020	PLAN D' ACTIONS CAP FVB 3G en €	COUT REVISE	REGION INITIAL	REGION REVISE	ETAT	EUROPE	FILIERE	ELEVEURS	PARTENAIRE S
AXE A	Consolider la production en élevage pour répondre aux besoins des entreprises en quantité et qualité	74 544 000	3 172 275	3 172 000	4 000 000	7 000 000	6 675 250	53 600	88 775
Action A1	Mise en oeuvre du PLAN REGIONAL	90 000	45 000	45 000			45 000		
Action A2	Engagement des OP	4 200 000					4 200 000		
Action A3	Engagement des OPA et leur réseau	19 800	26 400	9 900					9 900
Action A4 - 1	Aider à la transmission exploitation	84 700	86 625	42 350					42 625
Action A4 - 2	Groupe TEST GEHODES	16 500	8 250	8 250					
	DIFFUSION (Vidéo, documents ...)	12 000	6 000	6 000					6 000
Action A5	Investissements	70 000 000	3 000 000	3 000 000	4 000 000	7 000 000	2 400 000	53 600	
Action A6 - 1	Fonds de Garantie	PM 1 500 000	PM 250 000	PM 250 000			PM 250 000		PM 250 000
Action A6 - 2	Références et suivis investisseurs	121 000		60 500			30 250		30 250
AXE B	Poursuivre et développer les Bonnes Pratiques et la démarche de progrès en élevage comme dans tous les maillons de la filière notamment au regard du bien être animal	4 600 000		-	64 000	-	-	4 236 000	-
Action B1	Programme Devpt Bonnes Pratiques	200 000							-
Action B2	Programme Formation avec VIVEA	100 000							-
Action B3	Programme appui technique	4 300 000			64 000			4 236 000	
AXE C	Faciliter les investissements AVAL	60 240 000	60 000	60 000	-		60 000	-	-
Action C1	Faciliter les INVESTISSEMENTS AVAL	60 000 000							
Action C2	Developper des partenariats collectifs	240 000	60 000	60 000	-		60 000		

2017-2020	PLAN D' ACTIONS CAP FVB 3G en €	COUT REVISE	REGION INITIAL	REGION REVISE	ETAT	EUROPE	FILIERE	ELEVEURS	PARTENAIRE S
AXE D	Poursuivre et développer les Bonens Pratiques et la démarche de progrès en élevage comme dans tous les maillons de la filière notamment au regard du bien être animal	200 000		-	-		200 000	-	200 000
Action D1	Suivi des projets recherche	200 000					200 000		200 000
Action D2	Capitaliser identite régionale	PM							-
AXE E	Communication et Animation du CAP	64 000	34 000	34 000	-	-	30 000	-	-
Action E1 - 1	Signature	4 000	4 000	4 000					
Action E1 - 2	Bulletin et Site régional	15 000	7 500	7 500			7 500		
Action E1 - 3	Journée Régionale Viande Blanche	9 000	4 500	4 500			4 500		
Action E1 - 4	Journées Techniques et Portes ouvertes	36 000	18 000	18 000			18 000		
Action E2	Animation du CAP Filière	PM 128 000	PM 83 000						
TOTAL		139 648 000	3 266 275	3 266 000	4 064 000	7 000 000	6 965 250	4 289 600	288 775

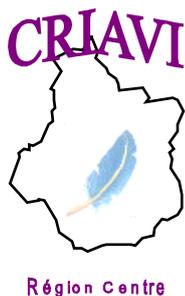
Bilan à mi-parcours CAP Filière Viande Blanche

Mise à Jour du Diagnostic de filière



SOMMAIRE

- Diagnostic de la filière
- Evolution du contexte
- Enjeux et Stratégie
- Bilan du Projet
- Bilan par action



1 – Rappels des Eléments de contexte et diagnostic

Le porc et la volaille représentent toujours les 1ères viandes produites et consommées dans le monde, en Europe et en France. En région Centre Val de Loire, 500 élevages de volailles et 300 élevages de porcs assurent respectivement 4% et 2 % de la production nationale. **L'élevage régional représente une valeur de 240 M€ par an** soit 5% de la valeur régionale des productions agricoles. C'est autant que la filière bovine par exemple. A cette valeur, il faut ajouter celle des céréales transformées et celle des produits majoritairement transformés en région. Résultats, **la filière représente 4 000 emplois directs et Indirects** dont les ¾ en territoire rural.

Les 800 élevages professionnels sont liés à plus de 60 000 Ha de grandes cultures. Porcs et volailles valorisent très localement les productions végétales soit plus de **550 000 Tonnes d'aliments et en retour, l'élevage produit des engrais de ferme** qui couvrent en partie les besoins des cultures. Cette autonomie végétal et animal est une réalité qui se développe même pour la protéine, avec les débuts d'une filière longue SOJA créée par la coopérative AXEREAL, en amont avec les céréaliers et en aval avec les éleveurs jusqu'aux distributeurs.

La filière est très organisée au niveau de la production en lien direct avec l'aval. Pour résister à la concurrence extrême, la filière régionale s'est adaptée en optant pour la diversité et la complémentarité. A côté de cette filière organisée, près de **20 % de l'activité régionale est assurée en circuits courts et à la ferme.**

Mais malgré tout, la place de la France en Europe recule depuis 10 ans. Résultat, le contexte du marché reste difficile pour la viande blanche. La France a perdu sa compétitivité et importe 42 % des poulets consommés en restauration hors foyer. La filière porcine est fortement concurrencée par des produits transformés qui coûtent en valeur de plus en plus chers dans la balance commerciale. Le prix éleveur est souvent la variable d'ajustement.

Pour répondre aux besoins de sécurité face aux aléas des marchés, les entreprises de la filière et les éleveurs ont travaillé à différents niveaux et développé des outils. Les contrats de production en volailles ou d'intégration. De même des contrats qualité se développent autour de cahiers des charges spécifiques (production bio, production label rouge ...) avec des plus-values en fonction des contraintes imposées.

En région, la filière viandes blanches impacte fortement la carte des Industries Agroalimentaires avec une activité qui représente 80 % de l'activité viande. 10 entreprises régionales spécialisées en porc ou volailles (**appartenant à des grands groupes ou des entreprises familiales**) assurent l'abattage et la transformation des viandes. **Ensemble, ils transforment 110 000 Tonnes** de viandes, soit 80% du secteur

abattage/transformation régional toutes viandes confondues et emploient **1 600 salariés** sur l'ensemble de la région.

Pour autant, la filière d'élevage souffre d'une baisse de production et notamment d'un retard d'investissement en bâtiments neufs. Conséquences, la filière ne peut pas répondre aux besoins d'approvisionnement des entreprises régionales et aux marchés les plus exigeants d'aujourd'hui, source de valeur ajoutée. De même, si **le système d'exploitation grandes cultures et élevages présente de nombreux atouts au regard de l'environnement**, ils sont mal connus et ne corrigent pas l'image négative et stéréotypée de l'élevage dits hors-sol ou « industriel ».

50 % des éleveurs de la filière vont devoir céder leur exploitation dans les 10 ans. Le risque majeur est donc de voir les terres partir à l'agrandissement et les élevages fermer.

Les besoins en production représentent un virage historique pour la filière et l'agriculture régionale. C'est la faiblesse du secteur et le risque d'une disparition lente, indolore pour le marché national, mais catastrophique pour la région en termes d'emploi et d'IAA. **A l'inverse ce besoin de production, sous condition d'y répondre rapidement, devient une opportunité de valeur ajoutée, d'emplois, de diversité et de complémentarité pour l'agriculture et l'économie régionale.**

2 - Des éléments nouveaux impactent les marchés

La filière porcine a connu en 2018 une remontée des prix. Reste que les cours français ont été légèrement en dessous des autres cours européens, traduction d'un manque de compétitivité et de difficultés à gérer la répartition des marges. Résultats, entre un coût de production à 1.5 € et le prix payé, il manque 0.2 € /Kg c'est-à-dire la marge nécessaire pour vivre de son métier et améliorer les conditions de production dans son élevage.

L'évolution des parts de marché selon les signes de qualité évolue peu. Label Rouge et Bio représentent un peu plus de 2 % du marché mais la filière en région comme au national s'est engagée pour les développer. Les GMS ont fortement investi pour se différencier ce qui fait craindre pour les prix aux éleveurs. Pour y répondre, la contractualisation est encore à construire avec les filières jusqu'à la distribution. Notre région n'est pas en reste avec TRADIVAL, Cochonnailles du Haut bois et Vallegrain qui souhaitent eux aussi développer le porc Label Rouge et le porc BIO.

Mais 2018, c'est aussi l'arrivée d'un fléau, la Peste Porcine Africaine dans les pays de l'Est de l'Europe. Mortelle pour les porcs, cette maladie sans impact pour les hommes, est TRES contagieuse. Les vecteurs de propagation du virus sont nombreux : les sangliers, les porcs, la viande et les issus et avec eux tous les mouvements et contacts (véhicules, humains, équipements ...).

La Belgique a été contaminée fin 2018 mais heureusement la zone a pu être circonscrite jusqu'ici grâce à une gestion rigoureuse (chasse, visiteurs ...) et la pose d'une double clôture de hautes protections de 130 km des 2 côtés de la frontière Belge et Française. **La surveillance de la zone est donc toujours d'actualité et la présence du virus sur les sangliers au Luxembourg nous rappelle combien le combat est difficile.**

Aujourd'hui le continent asiatique est fortement touché et notamment la Chine, 1^{er} producteur et 1^{er} consommateur de porc. Les portes de l'importation en Asie sont donc aujourd'hui grandes ouvertes créant un appel d'air jamais connu jusqu'ici.

On parle de la disparition de 20 à 40 % de la production et donc du marché mondial ... Résultat les prix remontent, tirés par l'export. Ce marché permet de vendre, quand l'entreprise y a accès, à de très bon prix après découpe, des morceaux que la filière française et européenne ne consomme pas ou très peu mais aussi aujourd'hui des morceaux nobles. Ce bouleversement du commerce mondial de viande prévu pour 4 ou 5 ans vers la Chine aura très certainement des conséquences importantes. Comment revenir à une situation normale après un tel séisme ?

Alors attention à cette embellie des prix parce qu'elle est accidentelle, très fragile et ne doit pas nous éblouir car ces marchés peuvent se fermer au 1^{er} cas de peste constaté dans notre pays. **La maîtrise sanitaire est donc LA règle pour TOUS.** Chaque département s'organise dans la limite de ses moyens pour réagir en cas de nécessité d'appliquer un abattage d'urgence et une décontamination. **Tous les acteurs, de l'élevage, de la chasse et du tourisme ont été mobilisés !** Tous les éleveurs doivent suivre cette année une formation biosécurité pour connaître, définir et appliquer un plan de protection strict de leur élevage et le mettre en œuvre. Il faut ABSOLUMENT éviter l'introduction du virus en élevage car les conséquences seraient dramatiques pour notre pays ...

Le CAP régional s'inscrit pleinement dans le cadre du Plan de Filière national et notamment avec des engagements de monter en gamme et la construction de la nécessaire contractualisation avec les éleveurs pour mieux garantir la répartition de la valeur.

Côté volailles, le marché reste favorable même s'il est compliqué. Les 3 chiffres clés qui caractérisent le marché de la volaille française sont :

- **33 % d'importation de volaille,**
- **42 % d'importation de poulet** et
- **90 % de poulet importé en Restauration Hors domicile.**

Alors, oui la consommation est au rendez-vous mais les importations pour la France battent toujours des records pour cause de prix !

Le MERCOSUR ouvre la porte à près de 180 000 tonnes sans taxes ni contraintes de production. A noter aussi les importations en hausse d'Ukraine permises par une interprétation des règles européennes laissant entrer des carcasses qui sont ensuite découpées et estampillées Europe. Autres problèmes à l'horizon, les négociations du BREXIT pourraient rediriger 450 000 tonnes vers des marchés importateurs comme la France. Pour les autres espèces essentiellement présentes en France, dinde, pintade, canard, la consommation et la production sont difficiles à maintenir.

L'évolution des parts de marché entre signes de qualité évolue peu.

Pour les achats des ménages, dans le cas du poulet prêt à cuire, le Label Rouge est dominant (62% et +0.8 % en 2018/2017), le certifié 14 %, le standard 12.7% et le bio 10.2 %. A l'inverse en découpe, le standard représente 54.9 %, le certifié 28.4 %, le label rouge 12.4 % et le bio 4.2 %.

Cette situation a conduit la filière française à fixer ses objectifs assez clairement :

- Reconquérir 10 % de part de marché sur les importations en 10 ans

- Relocaliser 57 000 Tonnes pour limiter les importations de 10 %
- Passer de 10 à 15 millions de volailles bio
- Et la volaille label rouge de 130 à 152 millions.

3 – Des thématiques déterminantes pour l’avenir

Les risques sanitaires font partie du quotidien. La peste porcine africaine aux frontières belges et le H5N1 sont des menaces de l’élevage avec lesquelles **il faut apprendre à vivre avec maintenant**. Les efforts engagés pour former les éleveurs et les entreprises à la biosécurité et investir dans les équipements adéquats sont à poursuivre. Les besoins d’investissement sont encore importants dans ce domaine.

L’application stricte des règles au quotidien nécessite une VIGILANCE constante de tous ! Il est très difficile de se protéger d’un danger qu’on ne voit pas. La rigueur est à la protection des animaux et notamment des dangers de l’extérieur et du milieu sauvage car ce sont les facteurs de risques déterminants dans ce combat.

Or paradoxalement aujourd’hui, **le mythe de l’élevage plein air en liberté** bouscule tous les fondements de l’élevage et du système de sécurité sanitaire mis en place. Le Bien Être Animal, et surtout cette liberté à redonner à l’animal d’élevage, sont aujourd’hui érigés comme LES critères incontournables du « BON ELEVAGE ».

Force est de constater que « Tout le monde s’y met » : les associations abolitionnistes de l’élevage, les associations de défense des animaux, les distributeurs, les grands groupes de transformation et les entreprises filières ... jusqu’aux politiques mais chacun a sa manière et pour des objectifs différents.

Chacun engage sa propre stratégie pour développer image et notoriété sur des sujets dits de société, mais les éleveurs eux, sont encore trop souvent absents ou considérés comme simples exécutants des nouvelles règles à définir. En témoigne le nouvel étiquetage bien être pour les poulets défini sans la profession et qui, comme la consommation énergétique des frigos, propose une lettre de A à D.

De même, la sensibilisation au **réchauffement climatique** et l’impact de nos gestes de tous les jours et notamment le pouvoir que représentent nos choix de consommation, si elle est louable, celle du lundi vert nous interroge. Il nous semble que stigmatiser la consommation de viande comme « le plus grand mal pour la planète » est dangereux. C’est là encore, un phénomène à intégrer pour les filières d’élevage puisqu’on dépasse déjà la formule simpliste « moins mais mieux » ce qui sous-tend plus cher.

Or à l’inverse pendant plus de 6 mois, **les gilets jaunes** ont illustré en France un mouvement à contrecourant, de défiance et de revendications du pouvoir d’achat. A l’heure où « certains s’inquiètent de la fin du monde, eux revendiquent de s’inquiéter de la fin du mois ». Cette réalité est elle aussi à prendre en compte.

Si les **Etats généraux de l’alimentation** ont eu pour conclusion la nécessité d’une montée en gamme des produits agricoles et une meilleure répartition de la valeur ajoutée par le « ruissèlement » jusqu’aux

producteurs, **aujourd'hui il semble que personne n'ait vraiment été convaincu** ni les éleveurs, ni les consommateurs ... Et nous n'avons jamais autant importé de produits viandes notamment volailles.

Enfin, **le phénomène d'agri bashing** se traduit sur le terrain par une montée de la violence et au-delà des accusations multiples envers l'agriculture et l'élevage, par des intrusions nocturnes dans les abattoirs, dans les élevages ou les vitrines de boucheries. Toute cette haine plonge **le monde agricole et les salariés** dans la colère ou dans le silence, et dans tous les cas, **dans un grand mal être, sans repère pour l'avenir.**

C'est justement ce qui a été le cœur des travaux engagés par la filière viande blanche dans le CAP filière précédent avec l'étude « stratégie élevage Ô centre » et achevée en mai 2019.

Durant plus de 2 ans, la filière a travaillé à identifier les potentiels d'amélioration pour l'ensemble des métiers, du végétal jusqu'au produit, tout en s'ouvrant au contexte et questionnement de notre société. Avec des groupes d'éleveurs, les efforts ont également porté sur le questionnement et la stratégie métier à conduire pour poursuivre notre projet et préparer l'avenir dans notre région.

En porc, nous avons initié des groupes métiers amont et aval qui se sont interrogés sur leurs pratiques de fabrication d'aliments, de transports d'animaux et de conditions d'abattage.

En volailles, nous avons engagé en 2017 un travail encore jamais réalisé autour du ramassage de volailles et nous continuons à porter ce dossier pourtant national et considéré par TOUS comme à HAUT risque à tous les niveaux.

Nous pensons poursuivre sereinement l'amélioration continue de nos pratiques en élevage et dans les entreprises de la filière, pas à pas et même un peu plus vite que les autres ...

Mais aujourd'hui cette stratégie est dépassée. **Des leaders d'opinion de plus en plus nombreux** exhortent chaque jour notre société à rejeter l'élevage standard et à engager un virage à 180 ° vers un modèle unique Label ou mieux, BIO. Comment intégrer ces questionnements extrêmes aux conséquences non évaluées à long terme dans la construction de nos projets d'élevage et dans nos savoir-faire ? Comment s'engager vraiment sans repère, sans contours négociés ni évaluation des impacts de la direction à prendre ?

Comment s'y retrouver quand dans le même temps, localement en région, des projets d'élevage en label rouge ou en bio rencontrent eux aussi des oppositions qui font référence aux mêmes arguments de dénigrement ? Comment gérer le développement de la Bio avec les demandes du marché comme pour l'œuf aujourd'hui ?

Les éleveurs de cette région veulent être dans l'ouverture au dialogue, être forts de propositions pour progresser dans l'intérêt commun avec l'appui des entreprises et partenaires. Mais tout changer d'un claquement de doigt est impossible. Ils sont conscients de l'ampleur des dégâts causés par un manque de communication ... ils sont prêts à relever ce défi, à développer la pédagogie indispensable pour partager la complexité de leur métier au quotidien avec leurs animaux, c'est-à-dire un métier placé au cœur du vivant et de tout ce qu'il représente pour une société de plus en plus urbaine et à la recherche de sens ...

Tout ce travail a permis de formaliser **un projet de recherche et d'innovation sociale** pour définir les contours d'un élevage « éthiquement acceptable, socialement accepté et économiquement viable » dans notre région et pour lequel nous cherchons encore le financement à travers un projet PEI. Il en va de notre avenir commun en termes de métier, d'entreprises, d'économie, d'emplois, de territoire, d'alimentation, d'autonomie alimentaire et de proximité, d'environnement ...

Entre perceptions et réalités, croyances et connaissances de l'animal et des modes d'élevage à promouvoir, il se trouve « **le champ d'espoir** » entre la profession et notre société que les éleveurs sont prêts à semer pour récolter enfin les moyens de Comprendre, Se Comprendre et Faire se Comprendre, pour peu qu'ils en aient les moyens.

Pourquoi ? Parce que TOUTE la filière, à travers **ce projet CAP filière viandes blanches** porte l'engagement d'investir 140 M€, porte **cette responsabilité collective** d'assurer aujourd'hui à des jeunes qui deviennent éleveurs, la garantie qu'ils pourront encore vendre et valoriser leur production dans cette région dans 10 ans et vivre dignement de leur métier.

3 - Les enjeux du projet et la stratégie sont inchangés mais ...

Les deux enjeux majeurs pour la filière viandes blanches régionale dans les années à venir sont inchangés :

- Soutenir les investissements en production pour répondre aux besoins d'approvisionnement des entreprises en qualité comme en quantité pour reconquérir des parts de marchés, de la Valeur Ajoutée et du revenu tout au long de la filière,
- Faciliter le changement de génération éleveurs

Ces enjeux se déclinent selon 4 axes stratégiques :

- F. Consolider la production en élevage pour répondre aux besoins des entreprises aval en quantité et en qualité
- G. Poursuivre et Développer les Bonnes Pratiques et la démarche de Progrès en élevage comme dans tous les maillons de la filière notamment au regard du bien-être animal
- H. Faciliter les investissements des entreprises amont et aval en favorisant les partenariats et l'esprit collectif filière régionale
- I. Poursuivre la stratégie élevage O Centre en développant les liens entre végétal, animal et produit à travers la Recherche, l'Expérimentation et en développant une identité régionale valorisante.

... mais il nous faut aussi nous ouvrir concrètement au questionnement imposé à notre société sur les modes d'élevage à promouvoir en région dans chacun des 4 axes stratégiques.

4 - Bilan MI-PARCOURS du PROJET de filière 3^{ème} génération

Le CAP Filière viandes blanches 3^{ème} génération a été adopté par la commission permanente du Conseil Régional le 7 avril 2017 et signé le 21 avril 2017.

La caractéristique du CAP Viandes Blanches est de représenter un véritable engagement filière pour l'ELEVAGE mais aussi pour les ENTREPRISES. Cet engagement se décline en termes quantitatif et qualitatif, notamment à travers les investissements pour 140 millions d'euros, pour moitié en élevage et pour moitié

dans les entreprises régionales de transformation des produits, mais aussi dans les moyens d'accompagnement humain, appui technique, recherche et amélioration des bonnes pratiques.

La réussite globale se traduit par un engagement sur deux ans à 75 % du budget prévu pour les quatre années.

Voici quelques chiffres clefs et éléments notoires après 2 années de réalisations qui témoignent des REUSSITES ENCOURAGEANTES de ce projet.

- **150 projets d'élevage** inscrits dans le projet de FILIERE représentent plus de **33 millions d'euros d'investissement** soit **50 % de réalisation des objectifs**.
- **1 projet sur 3 est porté par un jeune qui s'installe** seul ou en société avec d'autres avec un investissement de 14 millions d'euros soit 40 % du total.
- **1 projet sur 3 est une création d'élevage**, du jamais vu depuis très longtemps prouve que l'élevage permet une diversification dans le système céréalier dominant de la région.
- **2 projets sur 3 portent sur la construction d'un bâtiment neuf** (création de Valeur Ajoutée pour l'exploitation, pour l'abattoir régional, pour la filière grandes cultures ; économie d'énergie avec des équipements performants ; production d'engrais de ferme qui remplace les engrais chimiques ; consolidation de l'emploi ...).
- **44 % des projets concernent une production sous signe officiel de qualité** (11 en viandes AB, 11 en œufs AB, 44 en Label Rouge).
- **100 % des éleveurs volailles et 50 % des éleveurs de porcs (en cours) sont formés aux normes de biosécurité**, approche globale indispensable pour protéger au mieux les animaux des risques sanitaires extérieurs quel que soit le mode de production et améliorer l'état de santé générale des animaux.
- **Le potentiel de production correspondant aux projets de création des bâtiments volailles représente 16 500 tonnes de viande soit 50 % des objectifs** qu'il faut atteindre en région pour maintenir et approvisionner localement les abattoirs de la région.
- **Le site de Blancafort menacé de fermeture est aujourd'hui avec LDC en pleine reprise d'activité** (de 11 500 tonnes en 2016 à 23 500 tonnes prévues en 2019) et se prépare à l'embauche de 50 personnes supplémentaires cette année.
- **Les investissements en AVAL** sont réalisés à 50 % pour un montant proche de **35 millions d'euros**. **Les prévisions** pour les 2 années à venir **sont à la hausse** avec de gros projets pour TRADIVAL (45) et LDC (41 et 18).
- **800 éleveurs ont été suivis individuellement et collectivement chaque année par les organisations de production** pour renforcer, améliorer leur technicité, favoriser l'autonomie alimentaire et augmenter la valorisation de leur produit. De même, **8 journées** techniques régionales et portes ouvertes ont été organisées en région et la filière contribue et porte de nombreux projets de recherche et d'évaluation des pratiques en élevage comme en abattoirs.

Globalement l'enveloppe du CAP de 3 266 275 € est utilisée à hauteur de 75 % avec une très forte réalisation de la ligne investissement à hauteur de 80 % c'est-à-dire, 2 411 144 euros sur les 3 millions de crédits (estimation avril 2019).

Bilan MI-PARCOURS des actions

Axe A : Consolider la production en élevage pour répondre aux besoins en quantité et qualité des entreprises aval

Action A.1 - Mise en œuvre et gestion du Plan régional de développement de la Filière

La mise en œuvre et la gestion du Plan régional de développement a été assurée par le pôle Viande Blanche qui rassemble les 3 interprofessions. L'engagement de chaque partenaire dans la réalisation du projet de filière a été formalisé pour les organisations de production. Ensuite pendant deux ans l'animation a permis d'assurer la liaison et la coordination des 3 axes initialement définis, c'est-à-dire, Information, Accompagnement et Soutien des projets éleveurs. Globalement cette action mobilise en lien avec l'ensemble des actions du CAP près de 60 à 80 jours par an d'animation terrain auprès des éleveurs, 14 organisations de production et différents partenaires. Globalement les objectifs à mi-parcours sont atteints, pour preuves, la mobilisation de tous les acteurs du projet et les résultats concrets observés.

Action A.2 « Portage du Plan de développement de la filière par les organisations de production et leurs partenaires AVAL »

Cette action reflète le réel engagement des organisations de production et entreprises AVAL avec un financement exclusif sur leurs fonds propres. Sur le terrain, les organisations de production assurent la recherche de nouveaux éleveurs, l'accompagnement de leur réflexion jusqu'au projet d'élevage et la contractualisation AVAL, avec parfois comme en volailles une subvention de soutien à la production, le soutien si besoin des démarches auprès de la banque, et enfin du fonds de garantie si nécessaire. Au total, 150 éleveurs ont été accompagnés sur les 2 ans.

Action A.3 « Soutien des organisations professionnelles régionales et leur réseau »

Le concept de partenariat des réseaux n'a pas été vraiment compris mais le nombre d'agriculteurs mobilisés (plus de 200) témoigne que sur le terrain les agriculteurs ont eu connaissance de notre projet régional. Toutes les rencontres départementales et régionales organisées par les Chambres ou le syndicalisme ont donné lieu à des articles dans la presse agricole et professionnelle.

Le COFIL à mi-parcours propose de diminuer l'enveloppe c'est-à-dire conduire l'action avec un coût de 19 800 euros et une subvention régionale de 9 900 euros pour les 4 ans.

Action A.4 « Accompagner le changement de génération éleveurs »

L'action transmission a été engagée tardivement en 2018 mais se poursuit depuis. Comme toute nouvelle action, elle a du mal à se développer sur le terrain. De plus, la Chambre d'Agriculture au cœur de ce dispositif doit répondre à de fortes demandes de filières déjà très engagées. Cependant, cette action reste majeure pour l'avenir, aussi des efforts seront déployés pour faire connaître cette action auprès des éleveurs.

Le COFIL à mi-parcours propose de baisser l'enveloppe sur cette action avec un coût de 84 700 euros et une subvention de 42 625 euros.

Les actions visant l'optimisation des Ressources humaines avec le groupe test régional sont bien engagées avec 50 % de réalisation. Des efforts seront déployés dans les 2 ans pour faire connaître cet outil d'accompagnement auprès des éleveurs (vidéos témoignages ...).

Action A.5 « Aides aux investissements en élevage »

L'investissement en élevage est au cœur de la stratégie et du plan d'action de la filière régionale. Les résultats sont une vraie réussite en termes de nombres, d'investissement, de montée en gamme, de jeunes concernés et d'impact avec le végétal dans les systèmes grandes cultures.

A mi-parcours, 170 projets viandes blanches ont été déposés dans le cadre du PCAE. Parmi eux, **150 projets s'inscrivent pleinement dans la stratégie du CAP et représentent un investissement de 33 millions d'euros, soit globalement 50 % des objectifs atteints.**

Mais l'analyse plus détaillée montre que parmi ces porteurs de projets, 48 sont portés par des jeunes éleveurs soit 34 % en nombre et 41 % en investissement, essentiellement dans des bâtiments neufs. 48 projets sont des créations d'élevage, 47 projets sont des extensions pour consolider l'existant et 55 projets sont des rénovations et améliorations de l'existant. Sur la période, les éleveurs de porcs n'ont que très peu investi au regard d'un contexte économique très difficile, or ils ont du retard dans les investissements à réaliser (besoin de plus de surface par animal et plus de protections sanitaires). Les 2 années à venir seront plus propices.

Grâce au soutien important de la Région et celui du département du Loiret, nous avons réussi à tenir le CAP avec une réussite à 100 % à mi-parcours.

Mais aujourd'hui il apparaît DETERMINANT pour l'avenir que l'Etat confirme son soutien dans les projets car la réussite de l'équilibre entre production et aval en dépend. Si les investissements en élevage sont interrompus maintenant, des difficultés d'approvisionnement vont apparaître dans les entreprises régionales remettant en cause leurs propres investissements et tout le chemin parcouru collectivement.

Action A.6 « Fonds de Garantie de la Filière Viande Blanche et Références Economiques »

Cet outil permet de faciliter l'accès au prêt bancaire de jeunes investisseurs. Entre 2018 et 2019, 31 projets ont été accompagnés pour 10,8 M€ d'investissements avec un engagement de garantie à 75% du Fond Viandes Blanches sur 6,5 M€ de prêt bancaire. 50 % des projets concernent des jeunes en phase d'installation. Pour rappel, le financement du Fonds a été assuré à 50% Région et 50 % Profession (1/3 AXEREAAL, 1/3 ARIPORC et 1/3 CRIAVI).

Aujourd'hui le besoin de références régionales techniques, économiques et financières s'accroît. Le COFIL à mi-parcours propose d'accompagner un programme selon 2 axes importants pour l'avenir.

- La création d'une base de données régionale porc et volailles. Cette création nécessite d'organiser **la remontée de données de chaque organisation** engagée dans le projet, **d'assurer la compatibilité des données** (mode de calcul comparable ...) et **d'exploiter les résultats** en tenant compte des besoins exprimés par la filière (par type de production, par type d'exploitation ...) **notamment en créant un référentiel « investissements neufs »** devenu indispensable et à partager avec l'ensemble des partenaires de la filière.

- Un suivi des projets accompagnés est nécessaire pour s'assurer de la pérennité des exploitations et de la réalité des bonus apportés par l'élevage en terme d'EBE notamment, facteur déterminant de la durabilité.

Le COFIL propose d'affecter une enveloppe SUPPLEMENTAIRE représentant un coût de 121 000 euros et une aide financière de la région de 60 500 euros.

AXE B « Développer les Bonnes Pratiques de la filière viande blanche »

Action B.1 : Programme Régional des Bonnes Pratiques

La filière a réalisé et engagé de nombreux travaux visant l'amélioration des pratiques en élevage et dans la filière. Un gros travail est engagé sur les conditions de ramassage des volailles en région Centre. De même un gros travail de contribution et diffusion de nouvelles pratiques a été engagé et se poursuit (lumière en élevage, objets manipulables, qualité de l'eau ...), outils diagnostics d'évaluation du bien-être animal testé dans les élevages de la région et par les éleveurs eux-mêmes et enfin fiches conseils pour la BIOSECURITE en élevage. Mais la réussite dépend du mixte formation, plan d'amélioration, investissement, changement de pratiques. La filière a également engagé la réalisation de 2 audits petits abattoirs en porc sur 4 prévus (1 en attente de rdv, l'autre fermé pour cause de maltraitance). La constitution d'un groupe de progrès autour de l'abattoir de Valençay (élus, salariés, utilisateurs) avec la rédaction d'une charte éleveur-abattoir est encourageant pour l'avenir.

Action B.2 : Programme Régional Formation

La formation est déterminante dans la stratégie de professionnalisation et de progrès. Pour la première fois en région, une filière s'organise autour des compétences ELEVEURS en coanimation avec Vivéa.

Résultat nous avons aujourd'hui le 1^{er} référentiel formation viandes blanches et un état des lieux des différents outils en ligne existants en termes d'évaluation et de conseils formation pour les porteurs de projets (installation, retraite, extension et développement ...). Il reste à préparer un cahier des charges pour construire l'outil qui sera adapté à nos besoins et disponibles pour tous les acteurs de la filière jusque dans les centres de formation.

Action B.3 : Programme Régional d'Appui Technique

Globalement la filière assure le suivi technique de près de 800 éleveurs. En porc, 45 éleveurs ont un suivi technico-économique collectif au sein de leur groupement avec en plus un axe agroécologie. Depuis 2 ans, ARIPORC et CRIAVI en lien avec les organisations de production ont également testé de nouveaux outils en ligne ou disponibles sur smartphone.

AXE C « Faciliter les investissements des entreprises en favorisant les partenariats et l'esprit collectif filière régionale »

Action C.1 : Investissements individuels

Le CAP prévoyait 60 millions d'euros d'investissement sur les 4 années à venir. A mi-parcours près de 30 Millions ont déjà été investis et mieux, les projets à 2 ou 3 ans sont même supérieurs au prévisionnel. Ainsi pour la volaille, les 3 outils LDC ont et vont encore bénéficier d'un programme d'extension important avec des besoins en personnel supplémentaires (doublement de

l'activité d'abattage sur le site de Servais en poulet, et Blancafort va également augmenter son personnel avec des investissements conséquent côté abattage mais aussi découpe).

En porc, Vallegrain a réalisé des travaux importants qu'il lui faut maintenant amortir et Cochonilles du Haut bois a beaucoup investi en amont dans la filière BIO en plus de sa filière « porc sur paille ». Enfin, le site de TRADIVAL à Fleury les Aubrais va lui faire l'objet de rénovation et reconstruction importante avec un plan d'investissement sur les 2 années à venir de 20 millions. C'est la condition pour qu'il puisse obtenir l'agrément export notamment pour la Chine.

Action C.2 : Partenariat FILIERE pour développer l'approvisionnement régional de la Restauration Collective

L'approche collective autour du développement de la distribution des produits de la filière régionale a été initiée avec la mobilisation des entreprises et la mise en relation avec le groupe de travail des chefs de cuisine des lycées de la Région. Un catalogue Viandes Blanches a été communiqué en 2018 et 2019 aux chefs.

Mais il apparaît qu'un travail sur le terrain avec les 100 chefs de la région soit nécessaire pour sensibiliser et faire connaître la filière régionale trop souvent inconnue de ce public. De plus les orientations de la Région et la loi Egalim confortent cette orientation qualité et proximité d'approvisionnement.

Il reste 1,5 ans à la filière pour définir et mettre en place un programme de déploiement pour faciliter la rédaction des appels d'offres des 100 lycées mais également leur permettre de mieux connaître la filière et les produits issus de la Région. Cette approche sera également déclinée dans les réseaux de distribution de la région (GMS, RHD, Restauration Collective).

Action D « Poursuivre la stratégie Elevage Ô Centre en développant les liens entre végétal, animal et produit à travers la recherche, l'Expérimentation et en développant une identité régionale valorisante »

Action D.1 : Suivis de projets de recherche en région et au national

La filière viande blanche a contribué directement au projet ACCEPT. De même elle assure le suivi professionnel du projet Volailles porté par l'INRA et financé par la Région. L'étude stratégique Elevage O Centre a permis d'engager une réflexion de fond sur les métiers, les risques et la perception des pratiques par le grand public. Cette démarche originale a mobilisé éleveurs, techniciens et responsables d'entreprises amont et aval. Elle a abouti à un projet innovant liant approche scientifique, démarche de progrès et plan d'amélioration ainsi que perception et objectivation des données et des attentes des uns et des autres autour de l'élevage de demain « éthiquement acceptable, socialement accepté et économiquement viable » déposé dans le cadre de l'appel à projet PEI 2018.

Axe E : « Communication et Animation du CAP »

Actions E1 : Communication du projet FILIERE

La filière a organisé la Signature du CAP pour en faire un évènement important en avril 2017 à Orléans au siège d'AXEREAL. Toutes les informations et tableaux de synthèse sont régulièrement envoyés à tous les partenaires. Le programme est présenté en détail sur le site www.elevageocentre.com avec tous les éléments à télécharger pour les éleveurs et techniciens. Enfin, 8 Journées Techniques et Portes ouvertes ont bénéficié du soutien du CAP soit 1 sur 2.

Action E2 – Animation du CAP

L'animation du CAP est financée hors CAP. Elle permet d'assurer toutes les étapes de « vie » d'un CAP en lien avec les attentes de la Région et les spécificités de la filière.

Bilan de mi-parcours du projet de filière viande blanche

avril 2019 2019

Action	Organismes / entreprises impliquées	Objectifs ou résultats attendus en fin de CAP	Moyens mis en œuvre	Bilan quantitatif et qualitatif	Bilan des engagements à mi parcours	Propositions d'adaptation
AXE A : Consolider la production en élevage pour répondre aux besoins en quantité et qualité des entreprises aval						
Action A.1 – Mise en œuvre et gestion du Plan de développement régional de la Filière	Pole Viande Blanche et TOUS ses partenaires = OP, AMONT, AVAL, mais aussi les réseaux de CRACVL, Syndicalisme, mais aussi VIVEA, INRA, ITAVI, IFIP	L'objectif est de : Partager un PROJET COMMUN Mobiliser tous les PARTENAIRES S'assurer de la COHERENCE globale Optimiser et Valoriser les MOYENS disponibles Faciliter la déclinaison dans les réseaux Susciter l'engagement réciproque des uns et des autres Réussir ... en suivant des indicateurs pertinents.	Informé : Mobiliser pour faire connaître le projet filière Accompagner : Soutenir le porteur de projet d'élevage Soutenir les investissements élevage Rassembler les références économiques 80 jours d'animation régional du projet par an	Engagement des OP : 17 engagées sur le projet Relation avec les responsables de réseau régionaux (syndicalismes, CRACVL, installation et transmission ...) Participation à 20 journées d'information dans les différents départements et journées techniques, portes ouvertes ... Réponses aux interrogations des éleveurs, OP, partenaires ... PCAE : Soutien et instruction de 170 dossiers avec analyse par AAP et année FDG : Instruction et suivi de 31 Dossiers déposés avec des demandes de garanties pour 6.5 millions d'euros. Synthèse de données économiques et d'activités de la filière	Cout = 90 K€ Enveloppe : 45 K€ Consommé : 15 K€ Soit 33 %	
Action A.2 - Le portage du Plan de développement de la filière par les OP et leurs partenaires AVAL	Pole Viande Blanche et toutes les Organisations de production, groupements de producteurs et Abattoirs	La filière doit accompagner 300 projets d'élevage ainsi que le changement de génération chez 240 éleveurs de porcs et volailles.	1-engagements et contractualisation, 2 -formation spécifique 3-programme d'appui technique et de conseils, 4-suivis économiques, 5-communication, parrainage, 5- Soutien subvention, capital social ...	Réalisation de tous les engagements de la contractualisation jusqu'au soutien des investissements aux cotés des éleveurs	Cout : 4,2 M€ Enveloppe : 0 Soit 50 %	

Action A.3 - Soutien des organisations professionnelles agricoles et leur réseau »	Chambres d'Agricultures en lien avec le syndicalisme et les OP	Le projet de la filière doit être partagé par l'ensemble des partenaires et réseaux dans les 6 départements et au niveau régional.	2 rencontres régionales organisées par la FRSEA et JA autour du projet régional non financées 6 Rencontres départementales organisées dans le Cher, le Loir et Cher et le Loiret.	Toutes les rencontres départementales et régionales ont donné lieu à des articles dans la presse agricole et professionnelle. Si le concept de partenariat des réseaux est difficile à mettre en œuvre, reste que le nombre d'agriculteurs mobilisés (plus de 200) témoigne que sur le terrain des agriculteurs ont eu connaissance de notre projet régional.	Cout =52,8 K€ Enveloppe : 26,4 K€ Consommé : 3,3 K€ Soit 12,5 %	Coût = 19,8 k€ Enveloppe = 9,9 K€
Action A.4 – Accompagner le changement de génération	OP, Chambres d'Agriculture et GEHODES	Identifier le potentiel de cessation/reprise des élevages pour : Aider les éleveurs à préparer la transmission de leur exploitation. Faciliter la reprise et accompagner les repreneurs Accompagner en ressources humaines les éleveurs et futurs éleveurs dans la préparation de leur projet d'élevage, d'extension, d'installation, de reprise et ou cession d'exploitation.	Double suivi OP/Transmission des éleveurs volontaire pour un accompagnement transmission (3 visites) Groupe TEST avec GEHODES	14 suivis transmission d'éleveurs – action qui n'a commencé qu'en 2018 Avec 3 élevages porcins suivis et 16 personnes concernées (éleveurs et salariés) dans le cadre du réseau témoignage ressources humaines , c'est un bon début. La mise en ligne de vidéos et une large diffusion terrain sont maintenant nécessaires pour faire connaître cette action plus largement.	Cout = 201,75 K€ Enveloppe : 100,875 K€ Consommé : 9 075 € Soit 9 %	Coût = 84,7 K€ Enveloppe = 42,625 K€
Action A.5 – Aides aux investissements en élevage	Eleveurs engagés avec une OP signataire du projet régional du CAP	Favoriser la création de bâtiments neufs durables, Favoriser les rénovations permettant d'intégrer les exigences de l'élevage d'aujourd'hui, notamment de bien-être animal et d'améliorer les conditions de travail.	PCAE pour les projets >10K€ et maxi 130 K€ avec cofinancement européen CAPEX pour les projets <10K€ avec financement région seul	100 projets PCAE pour 2 359 157 € de subvention région (+ autant de FEADER) - estimation avril 2019 19 projets CAPEX pour 51 987 € de subvention région (sans FEADER) Soit au total 119 projets d'élevage	Cout = 70 M€ Enveloppe : 3 M€ Consommé : 2, 412 M€ Soit 80 %	
Action A.6 – Fonds de Garantie de la Filière Viande Blanche et Références Economiques	Eleveurs engagés avec une OP participant au FDG	Faciliter la possibilité d'accéder à l'emprunt pour le projet d'élevage Répondre aux besoins de références économiques par espèces et par système d'exploitation		Le fonds a accompagné 31 projets sur 2 ans pour 10,8 M€ d'investissements et un engagement à 75% du Fond sur 6,5 M€ de prêt bancaire (contre 18 dossiers en 4 ans précédemment). 50 % des projets déposés concernent des jeunes en phase d'installation. A l'avenir, la filière a besoin de créer une base de données économiques et financières régionale pour alimenter l'analyse permettant de répondre aux questions de la filière et de ses partenaires.	Pour mémoire : 1.75M€	Coût=121 K€ Enveloppe = 60,5 K€

TOTAL AXE 1		Cout : 74 544 550 € - Enveloppe : 3 172 275 € - Consommé : 2 438 519 € (estimation avril 2019) - Soit 77 %				
Axe B : Poursuivre et développer les Bonnes Pratiques et la démarche de progrès en élevage comme dans tous les maillons de la filière notamment au regard du BEA						
Action B.1 Programme Régional de Développement des Bonnes Pratiques	CRIAVI		Conduite d'une étude « ramassage des volailles » en partenariat avec la DIRECCT 41.	Une mobilisation réussie des acteurs concernés (abattoirs, éleveurs, OP et ramasseurs). Un axe stratégique repris et intégré dans la démarche Elevage O Centre.	Coût Prévu : 200 K€ Enveloppe : 0 Soit 50 %	
	CRIAVI		Construction d'un plan d'amélioration de l'organisation du ramassage des volailles en région CVDL	Travail de recherche et de co-construction multipartenaire (éleveurs-Abattoirs) autour du ramassage des volailles en cours		
	ARIPORC - CRIAVI		Contribuer en Région et aux Groupes Techniques Nationaux au titre de la région : BEA, environnement et sanitaire	Contribution directe à la diffusion des nouvelles pratiques (objet manipulable, repérage des élevages en danger, suivi blessures et caudectomie ...) Outils diagnostics BEA en PORC et en VOLAILLES		
	ARIPORC		Réaliser un diagnostic qualité d'abattage porcin et engager tous les acteurs dans un plan de progrès pour une mort digne des animaux	<u>En cours :</u> Réalisation de 2 audits petits ABATTOIRS en PORC sur 4 prévus (1 en attente de rdv et 1 abattoir fermé pour cause de maltraitance) - Constitution autour de l'abattoir de Valençay d'un groupe salariés, élus et éleveurs utilisateurs. Rédaction d'une charte éleveur-abattoir.		

Action B.2 – Programme Régional Formation	VIVEA et POLE VIANDE BLANCHE	L'objectif est de proposer un programme de formations adaptées pour voir progresser le taux de participation des éleveurs aux formations organisées en région.	Travail en groupe (COFIL et COTECH) entre VIVEA et la FILIERE (OP et animateurs): définition d'un plan d'actions et moyens à mettre en place	<p>1-Définition des savoirs faire et compétences métier</p> <p>2-Constitution d'un premier référentiel de formation FVB</p> <p>3- Choix : Créer un outil informatique disponible sur tous les sites partenaires permettant à chaque porteur de projet (étudiant, futur éleveur, éleveur professionnel, éleveur préparant sa retraite ...) de réaliser un rapide « bilan » des éléments formations et informations pouvant l'aider à poursuivre son projet</p> <p>4-Etat des lieux de l'existant notamment les outils de conseils en ligne (Installation, APECITA ...)</p> <p>5- Reste à préparer un cahier des charges pour construire l'outil</p>	<p>Coût Prévu : 100 k€ Enveloppe = 0</p> <p>Soit 50 %</p>	
Action B3 – Programme d'appui technique	14 Organisations de Production UGPPC et ARIPORC	Le suivi individuel et collectif des éleveurs de porcs et volailles permet d'accompagner chaque éleveur dans la réalisation de ses objectifs techniques, économiques et sanitaires.	Les outils informatisés sont multiples et permettent une évaluation et un suivi d'un certains nombres d'indicateurs clés Technique, économique, sanitaire et BEA ...)	<p>Programmes des OP : 800 éleveurs concernés</p> <p>Programme PORC (soutien financier de FAM AAP) : 50 éleveurs par an</p> <p>Test de NOUVEAUX outils en ligne ou smartphone d'évaluation et de suivi Sanitaire et Bien Être animal (porc et volailles) au niveau Régional.</p>	<p>Coût Prévu : 4,3 M€ Enveloppe = 0</p> <p>Soit 50 %</p>	
TOTAL AXE B		Cout : 4.6 M€ - Enveloppe : 0 €				
AXE C : Faciliter les investissements des entreprises en favorisant les partenariats et l'esprit collectif filière régionale						
Actions C1 – Faciliter les investissements AVAL	Entreprises de la FILIERE et notamment en AVAL	Le développement de l'approvisionnement sécurise et rend possible l'engagement d'Investissements important sur les sites de production et transformation de la région		<p>Tous les outils AVAL ont investis. A noter les efforts réalisés dans ce domaine par le groupe SNV et Vallegrain. Au total les investissements réalisés représentent près de 35 M€</p> <p>Pour 2019 et 2020, les projets dépassent les 35 M€ prévus notamment Tradival, Blancafort et SNV.</p>	<p>Coût Prévu : 70 M€ Enveloppe = 0</p> <p>Soit 50 %</p>	

Action C2 – Développer des partenariats collectifs	Entreprises viandes blanches de la Région	L'approche collective autour du développement de la distribution régionale des produits de la filière régionale dans les réseaux de distribution (GMS, RHD, Restauration Collective) est à conduire sur les 4 années à venir	S'organiser autour du TOP 10 entreprises pour faire connaître la filière régionale dans la restauration collective avec le réseau des lycées	Mobilisation du TOP 10 autour du projet Rencontres et réflexions avec le réseau Région et Chefs des lycées. Constitution d'un CATALOGUE des produits FVB mis à disposition des chefs dans le logiciel région Test produits et entreprises et Propositions pour les Marchés publics	Cout prévu : 240 K€ Enveloppe : 60 K€ Consommé : 0 € Soit 0 %	
TOTAL AXE C	Cout Prévu : 60 240 000 € - Enveloppe : 60 000 € - Consommé : 0€ - Soit 0 %					
AXE D : Poursuivre la stratégie Elevage Ô Centre en développant les liens entre végétal, animal et produit à travers la recherche, l'Expérimentation et en développant une identité régionale valorisante						
Action D1 – Suivi des projets de recherche en région et au national	Pole viande Blanche et entreprises filières	Contribuer et intégrer les éléments innovants à la stratégie régionale de la filière (lien au sol, économie d'énergie, autonomie protéines ...).		Contribution au projet national ACCEPT Contribution au projet INRA – Volailles Réalisation de l'étude stratégique Elevage O Centre (crédits ancien CAP) Indicateur de Résultat : Dépôt d'un projet PEI pour un élevage éthiquement acceptable, socialement accepté et économiquement viable	Cout = 200 K€ Enveloppe : 0 Soit 50 %	
Action D.2 : Développer l'identité Filière Régionale viande blanche	Pole viande Blanche et entreprises filières	Consolider les résultats y compris les progrès en termes de bonnes pratiques au sein de la filière pour les faire connaître, les partager et en faire des éléments de différenciations stratégiques		Si l'heure n'est pas encore à la communication ni la valorisation du différentiel régional, le changement d'état d'esprit de la FILIERE est REEL avec l'engagement REGIONAL effectif de tous autour de sujets difficiles et délicats (ramassage des volailles, utilisation de l'hormone équine PMSG en porc ...)	Coût prévu = non chiffré Enveloppe : 0 Engagé = 0 Soit 0 %	
TOTAL AXE D	Cout Prévu : 200 000 € - Enveloppe : 0€					
AXE E : Communication et Animation du CAP						
Action E1 – Communication	Pole viande Blanche et partenaires	Améliorer la diffusion et le partage de l'information (technique, économique ...) auprès des éleveurs et des différents acteurs régionaux de la filière.		Signature du CAP FVB Bulletin et site régional Journée régionale VB 8 Journées Techniques et Portes ouvertes	Cout = 64 K€ Enveloppe : 32 K€ Engagée = 16 325 € Soit 51 %	

Action E2 – Animation du CAP	Pole viande Blanche	Assurer l’animation du CAP Filière et intégrer la politique régionale		60 jours d’animateur/an	Cout PM 128 K€	
TOTAL AXE E	Cout Prévu : 64 000 € - Enveloppe : 32 000 € - Consommé : 16 625 €					
TOTAL CAP 3G FVB	Cout Prévu : 139 648 550 € - Enveloppe : 3 264 275 € - Consommé : 2 455 144 € SOIT 75 % en avril 2019					

Juillet 2019